

Consignes de Sécurité obligatoires à respecter

Visites exclusivement **de jour**, sur demande et accompagnées d'un guide agréé par CBR



Numéro en cas d'urgence :
043 / 799 222 (salle de contrôle usine)
à enregistrer dans votre GSM

Durée de la visite environ 1h30-2h00 (3 km environ)

Dénivelés importants – sentier accidenté – cailloux :
sentier difficile d'accès aux personnes à mobilité réduite

Chaussures de marche/bottes obligatoires

Visites interdites aux animaux, même tenus en laisse

VTT et véhicules motorisés interdits



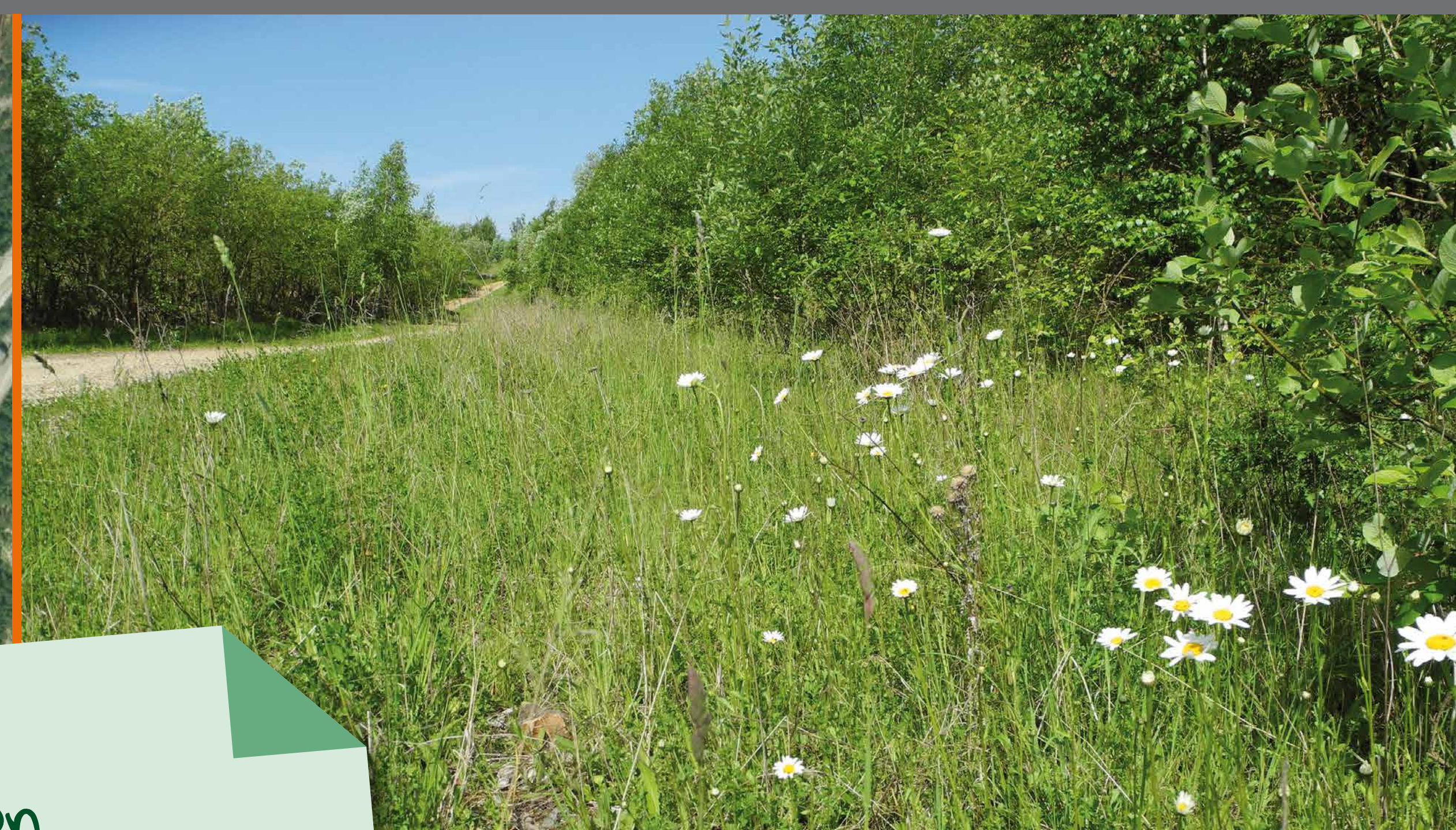
Circulation d'engins (en début et fin de parcours) :
camions prioritaires !!!



Point de rassemblement : début du parcours



Poste de secours : usine
(Rue des Trois Fermes - 4600 Lixhe-lez-Visé)

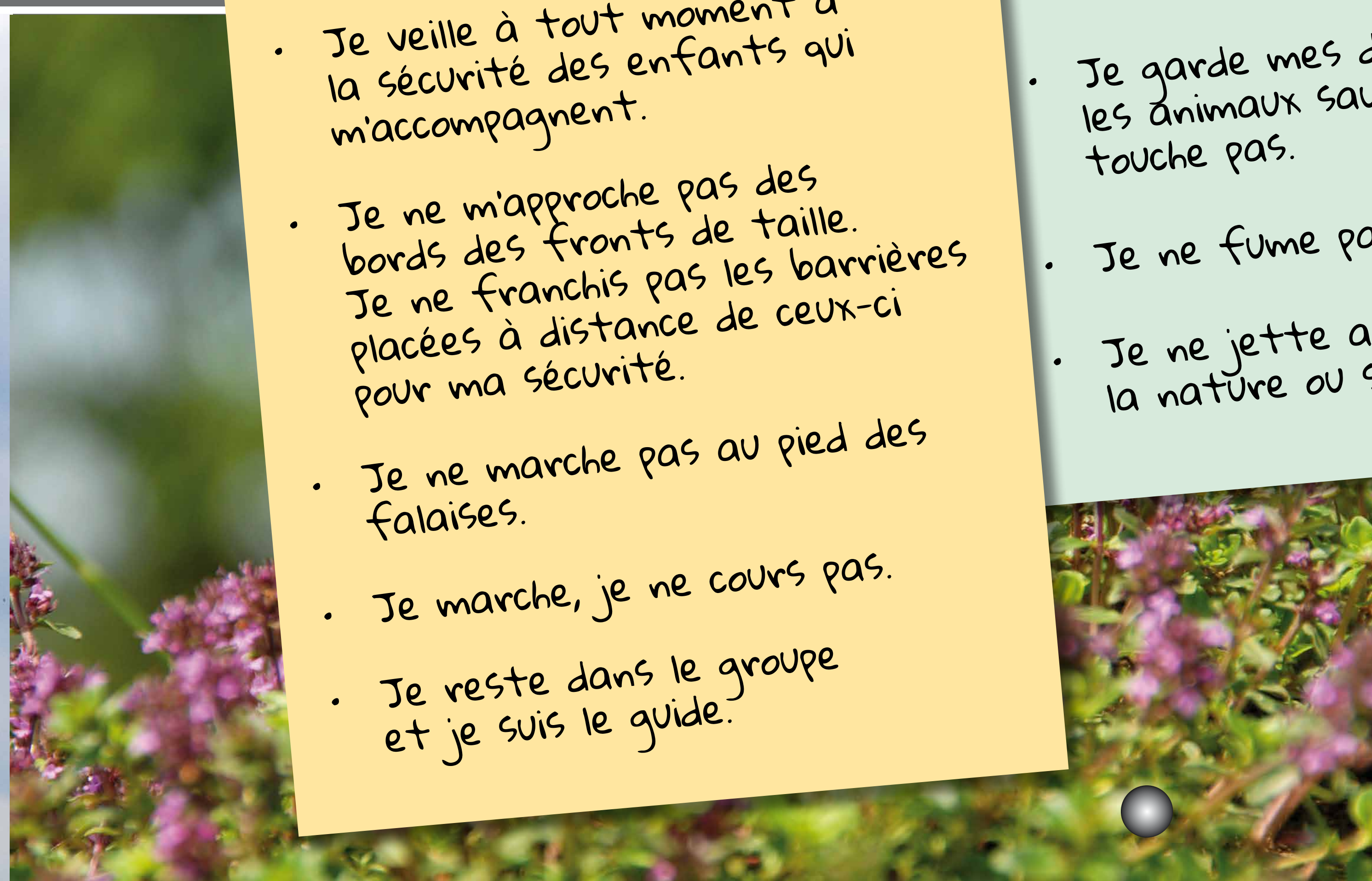


Pour la protection de l'environnement

- Je reste sur les chemins balisés, afin de ne pas abîmer la flore, et de ne pas déranger les animaux.
- Je ne cueille pas de fleurs ou de plantes.
- Je respecte le silence, je ne crie pas, afin de ne pas effrayer les animaux.
- Je garde mes distances avec les animaux sauvages, je ne les touche pas.
- Je ne fume pas sur le parcours.
- Je ne jette aucun déchet dans la nature ou sur le parcours.

Pour ma propre sécurité

- Je ne circule pas sur la piste réservée aux camions et aux engins de carrière.
- Je respecte les consignes de sécurité placées aux différentes zones dangereuses du parcours.
- Je veille à tout moment à la sécurité des enfants qui m'accompagnent.
- Je ne m'approche pas des bords des fronts de taille. Je ne franchis pas les barrières placées à distance de ceux-ci pour ma sécurité.
- Je ne marche pas au pied des falaises.
- Je marche, je ne cours pas.
- Je reste dans le groupe et je suis le guide.



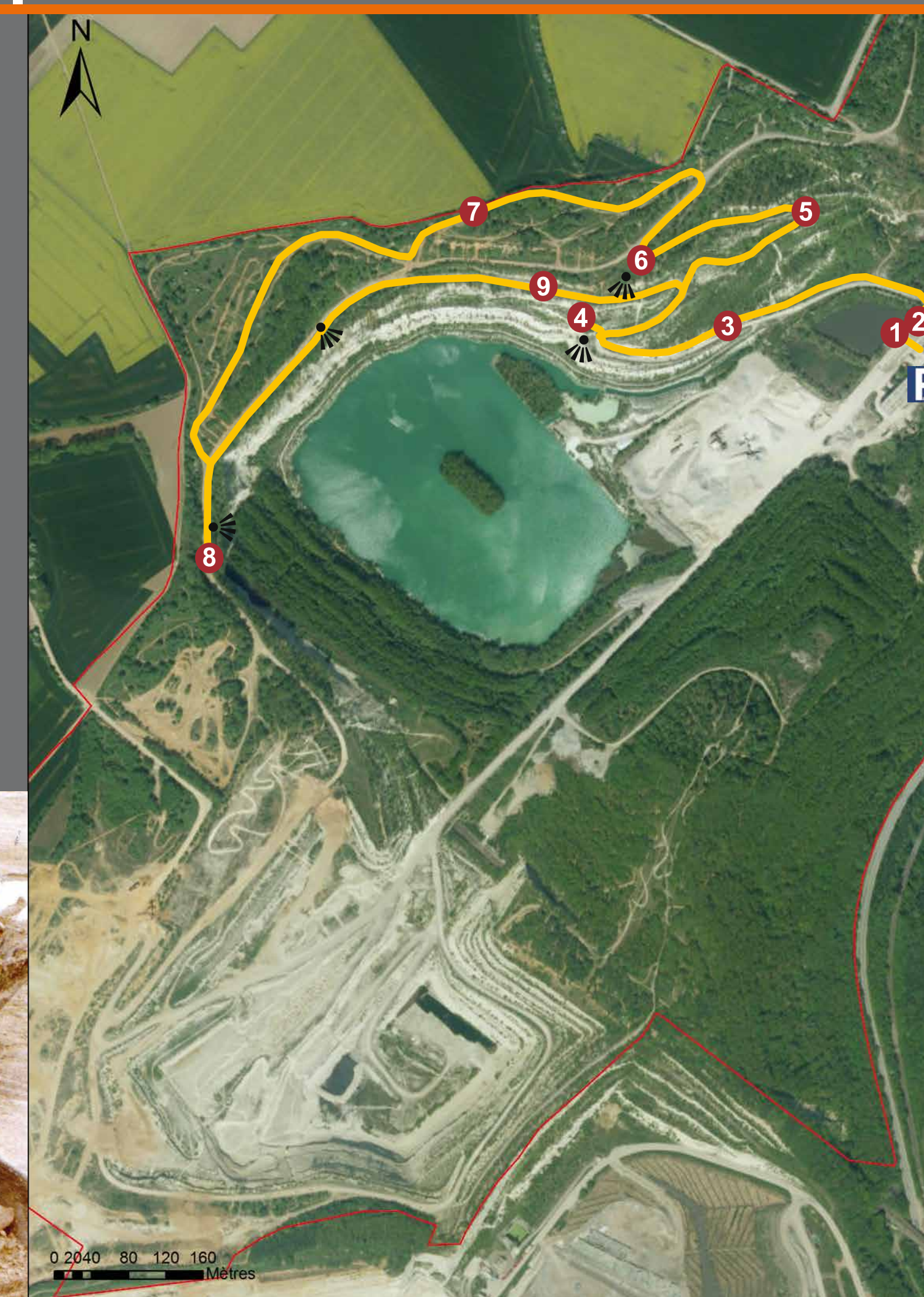
Bienvenue dans la carrière de Loën



CBR Lixhe produit et commercialise une gamme de ciments pour le bâtiment, les travaux publics et le génie civil.

Riverain du Canal Albert et implanté sur le Banc de craie de Visé, le site comporte deux carrières (Loën et Romont), une clinkererie et un centre de mouture.

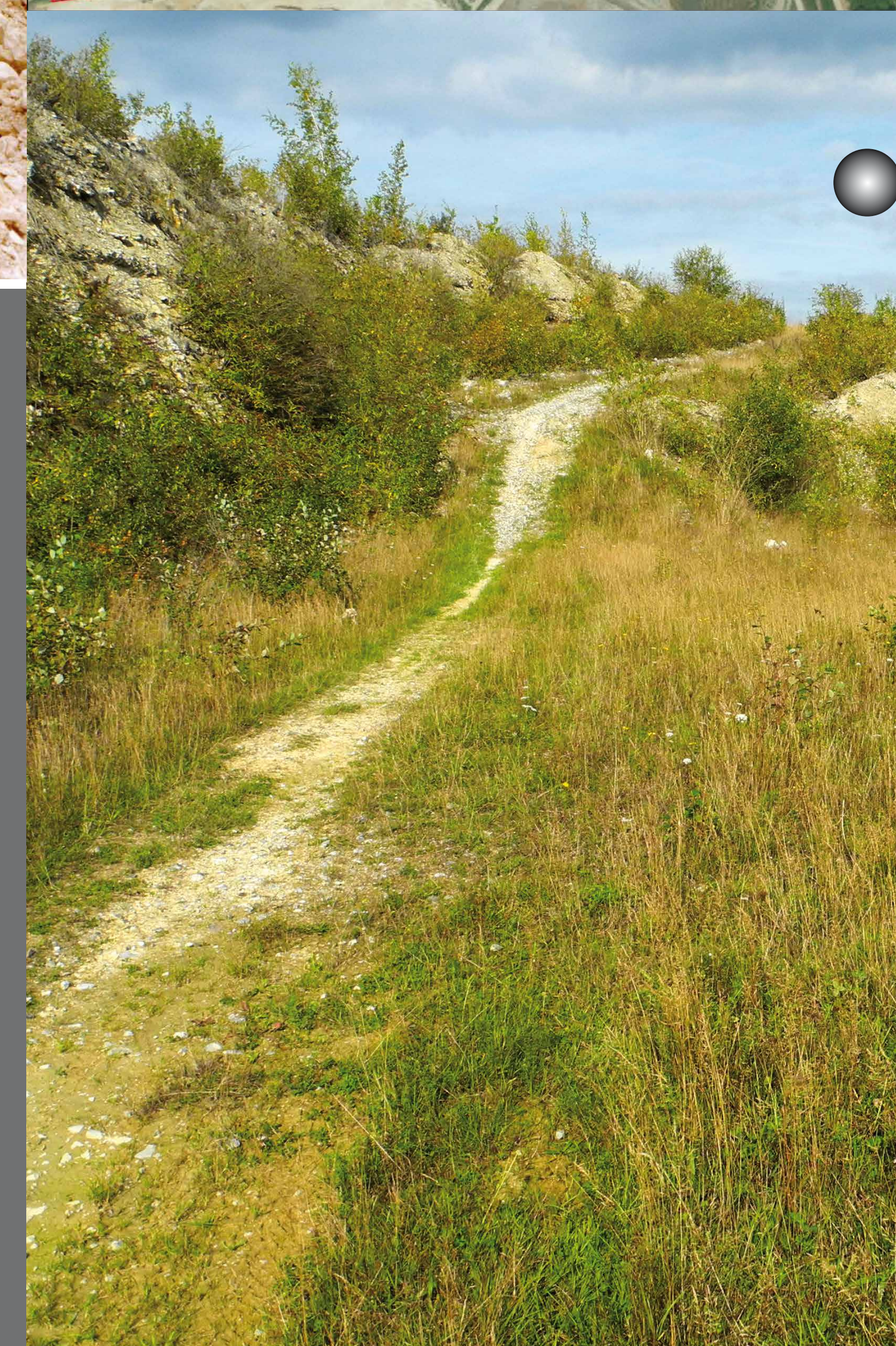
Les installations de CBR Lixhe comptent parmi les unités cimentières les plus performantes. Les technologies et techniques les plus modernes y ont été intégrées, visant à la fois la gestion rationnelle des énergies et la protection de l'environnement.



La carrière de Loën

Exploitée depuis 1950, la carrière de craie est située à 600 mètres de l'usine (entre la zone Natura 2000 de la Montagne Saint-Pierre et celle de la basse vallée du Geer) et s'étend sur le flanc de la colline de Halembaye. Après extraction, la craie est envoyée à l'usine par camions pour y être concassée et mélangée aux autres matières premières. Le mélange de matière alimenté au four voie sèche comprend maximum 10% de craie en provenance de la carrière de Loën (200.000 tonnes/an).

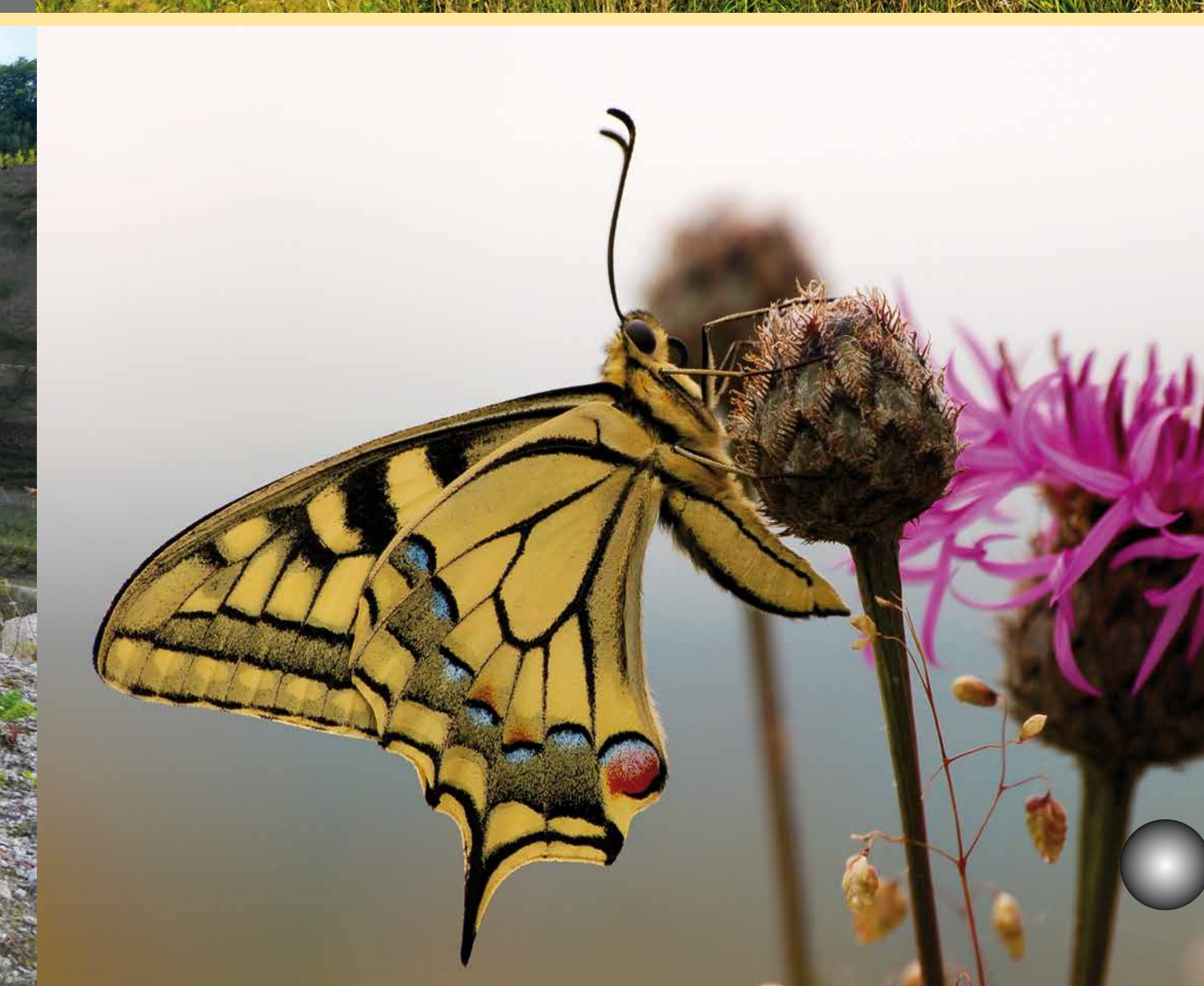
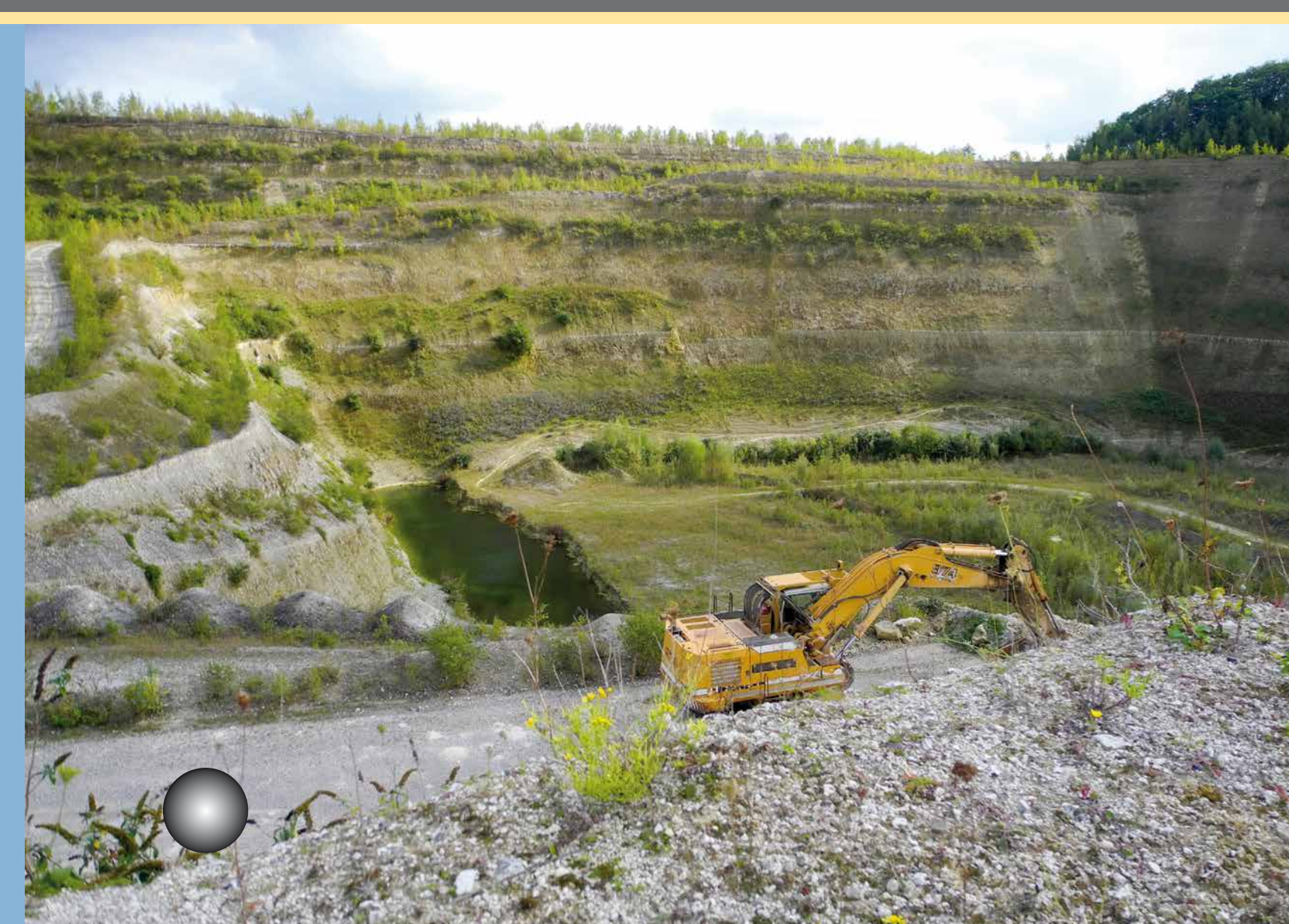
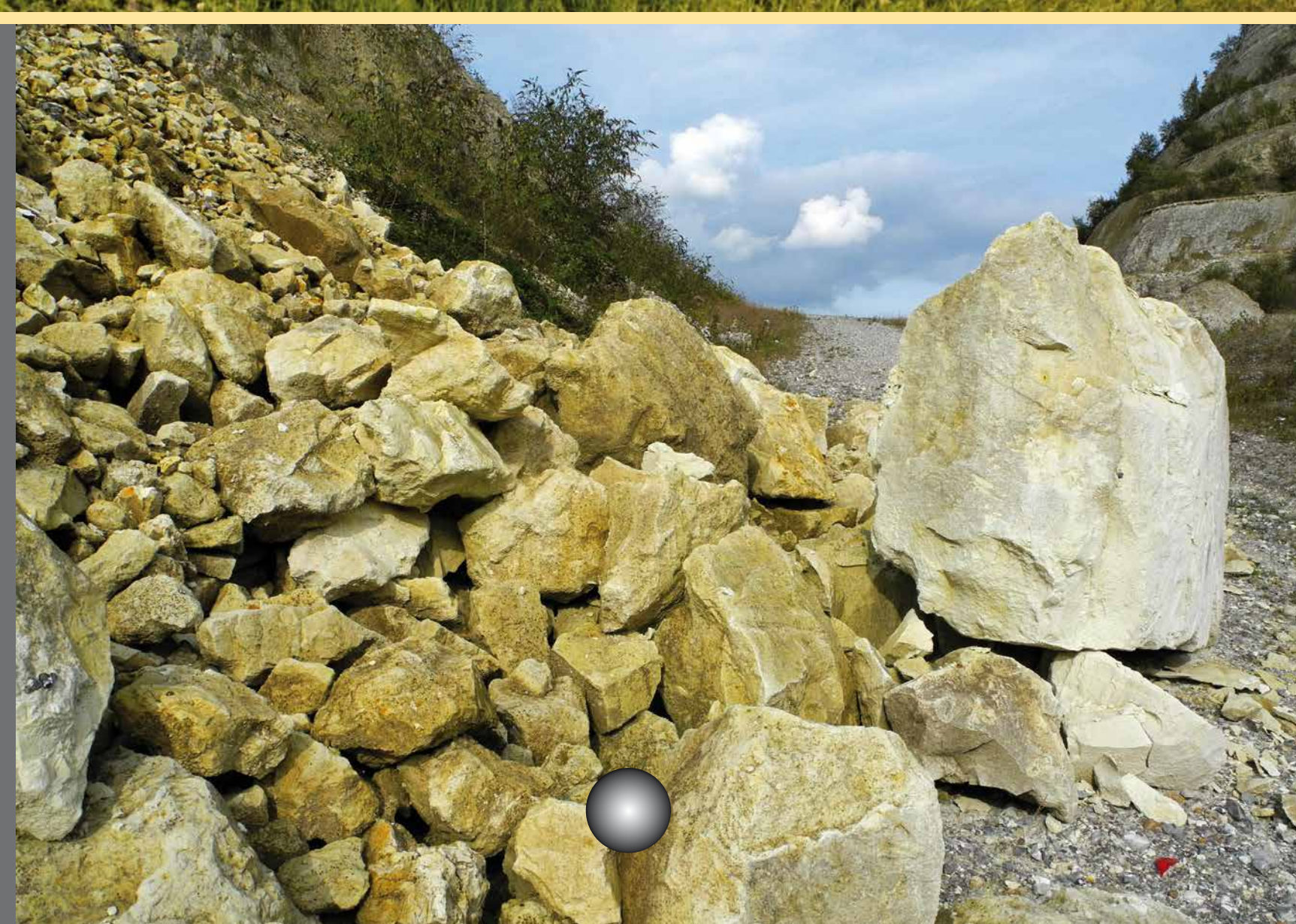
CBR Lixhe fait partie du **Groupe HeidelbergCement**, premier producteur mondial de granulats et acteur majeur dans la production de béton et de ciment. Le groupe est présent dans 40 pays sur quatre continents. Il totalise 55.000 travailleurs dans 2.350 sites de production.



17 rue du Cayaux
B-5260 Flavion
T. 082 68 84 31
E. agencecra@tracestpi.com

Client : CBR - Heidelberg Cement Group
Projet : Sentier biodiversité - Loën
Etape : V4
Date : 04/05/2015
Echelle du PDF : 100 %
Imprimé sur A3 = +/- 30% de la taille réelle
Taille réelle : A0 : 1189 mm L x 841 mm H

BON A TIRER	
Nom :	
Prénom :	
Fonction :	
Date :	
Moyennant remarques (cocher) ☐	
Signature :	



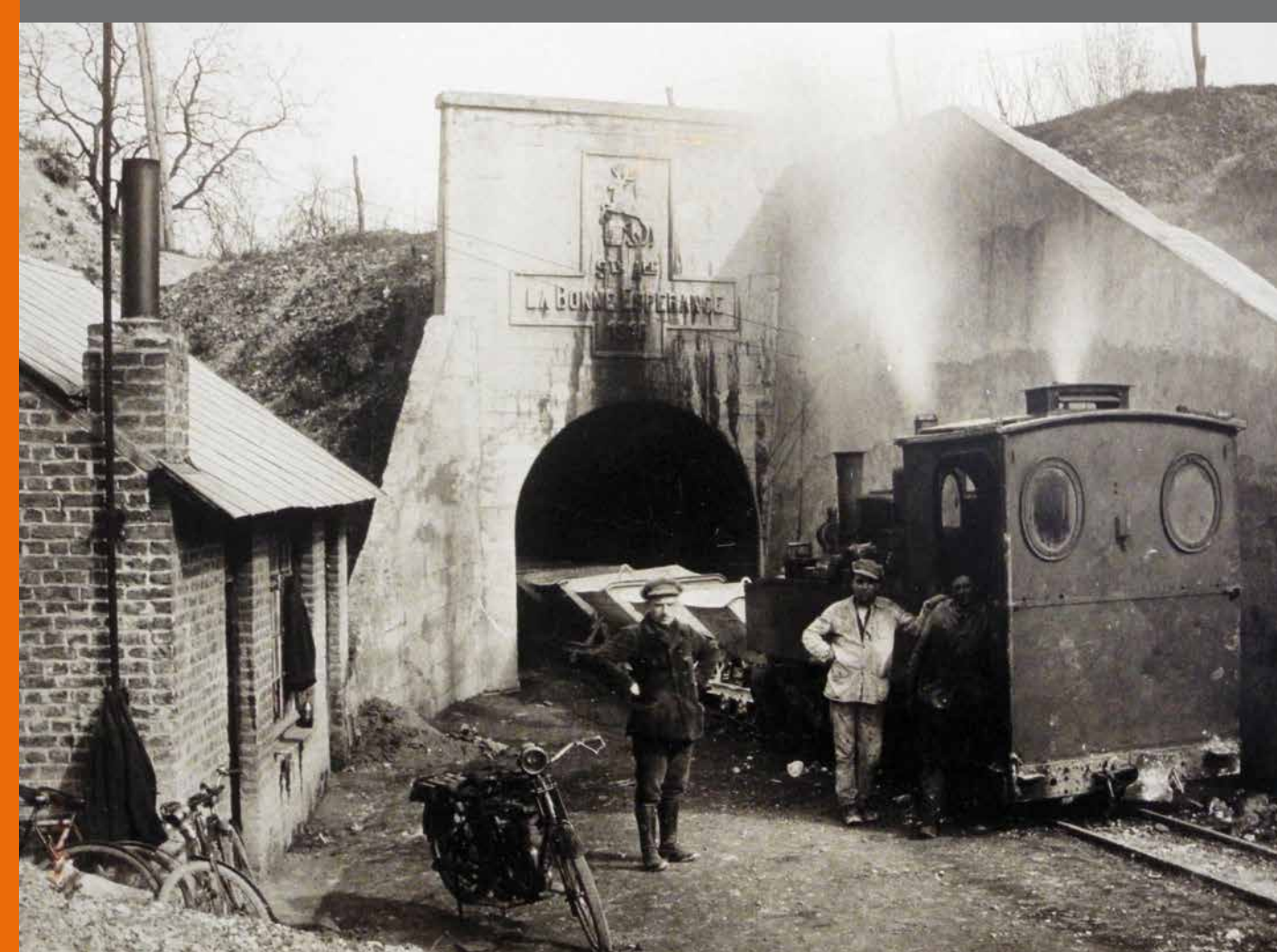
Historique du site

C'est fin de l'année 1950 que l'usine de Loën actuelle est inaugurée. Les premiers coups de pelles mécaniques donnés dans la carrière que vous allez découvrir tout au long de ce parcours remontent cependant bien plus loin dans le temps (1910).

L'exploitation de la craie, pour fournir les cimenteries de Flandres (très liées à l'industrie de la brique à l'époque) à partir de Loën, serait encore antérieure. Pendant plus d'un siècle, mais surtout ces 50 dernières années, l'extraction de la craie a entraîné le façonnement d'un vaste amphithéâtre dans la roche calcaire.

Depuis quelques années, suite notamment à la hausse des coûts énergétiques, la production de clinker par voie sèche est privilégiée et a entraîné une réduction de l'exploitation de la carrière de Loën dont la matière première était initialement dédiée à une production par voie humide.

Dès le début des années 1950, la carrière actuelle redouble d'activité. À l'époque, la matière première est acheminée vers l'usine de Lixhe à l'aide de wagons.

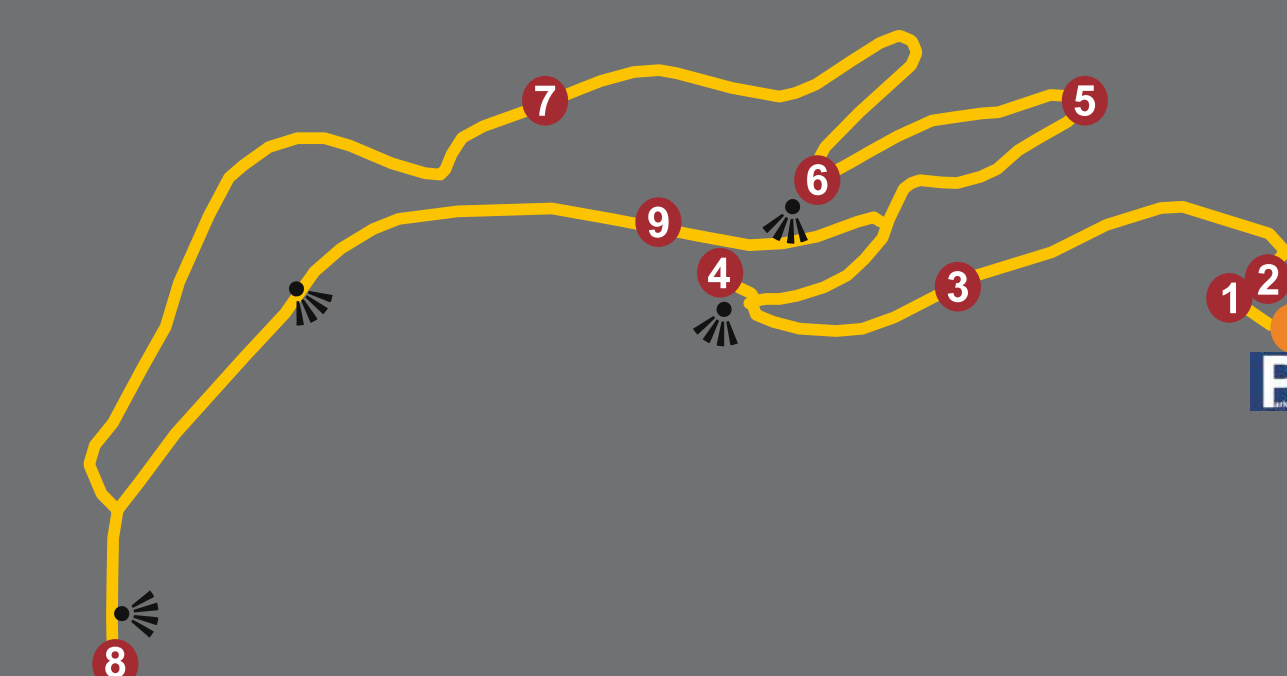


1910

La société CBR - Cimenteries et Briqueteries Réunies - devient la principale société cimenterie du pays dès le milieu des années 1920. À CBR aussi, on fête le 100^e anniversaire de l'indépendance de la Belgique.

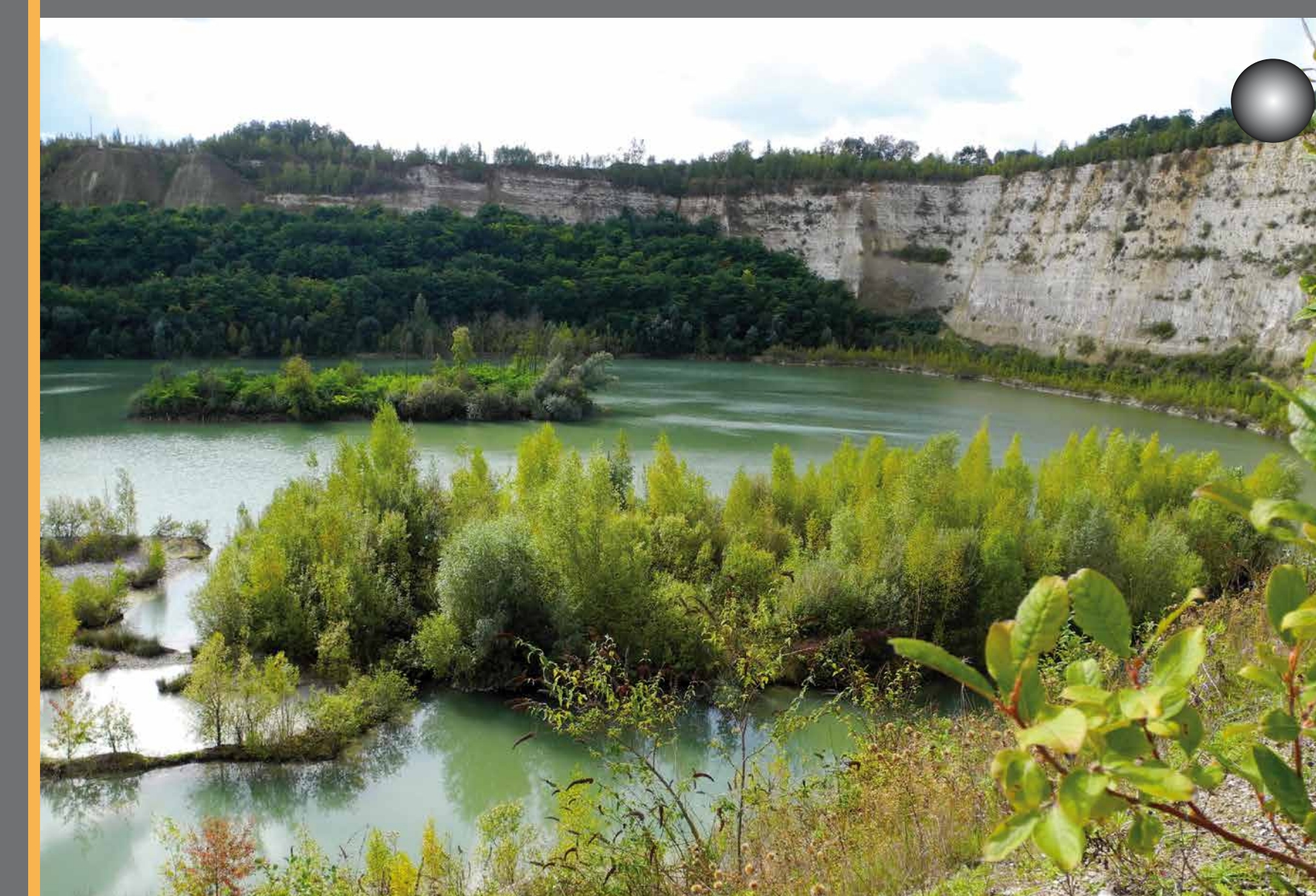


1953



Aujourd'hui, une grande partie de la carrière n'est plus exploitée activement. La nature y reprend donc lentement ses droits. Elle est aiguillée dans son évolution afin de nous livrer le meilleur d'elle-même.

Pendant plus de 50 ans, la carrière de Loën est exploitée, entraînant le façonnement d'un vaste amphithéâtre dans la roche calcaire.



2015

La société Bonne Espérance est l'une des sociétés à l'origine du groupe cimenterie CBR. Cette photo montre le tunnel d'accès à l'exploitation de Loën. Nous sommes en 1916.



1930



1990

1 Présentation et contexte géographique

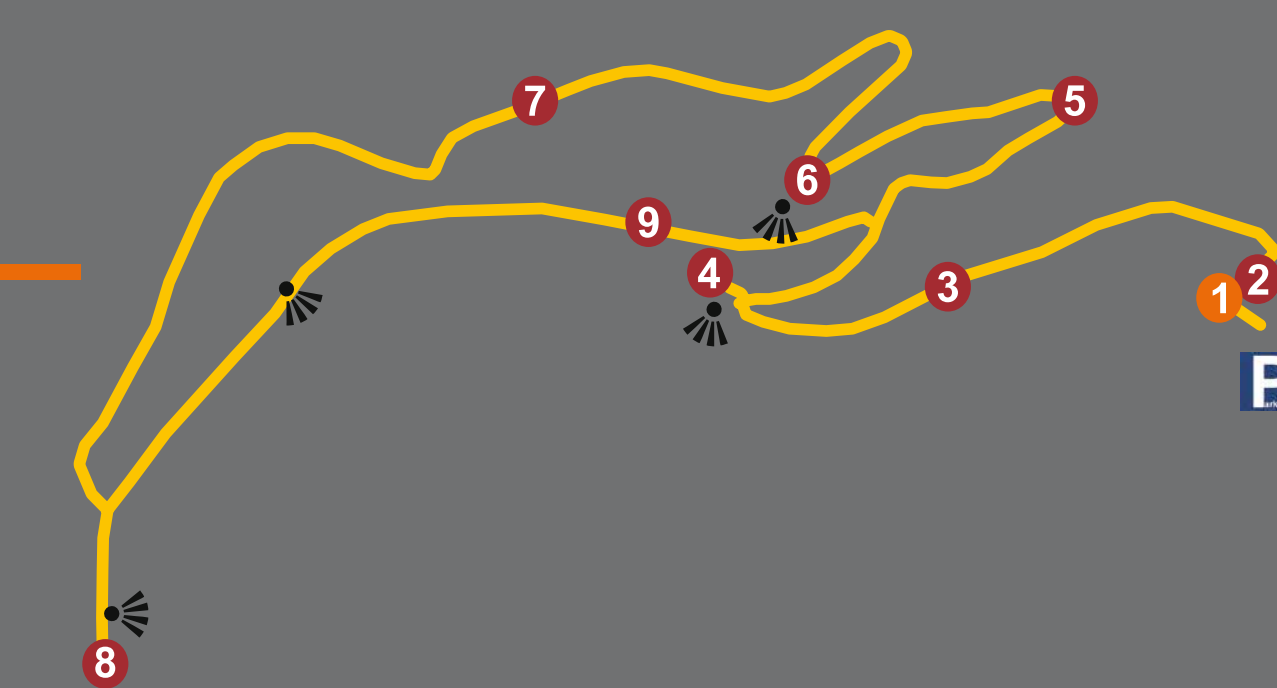


La longue histoire d'exploitation de cette carrière, la réduction récente des activités d'extraction qui y sont menées et la localisation géographique donnent à ce site un intérêt biologique et géologique très particulier.

Il est situé en plein cœur du massif de la Montagne Saint-Pierre, havre de nature renommé depuis plusieurs siècles et reconnu par le monde scientifique comme étant l'un des sites phares de la biodiversité en Belgique. On y retrouve, en effet, de nombreuses espèces de plantes et d'insectes dont le caractère est plutôt méridional. Nombre de ces espèces atteignent ici la limite nord de leur aire de répartition, c'est-à-dire qu'elles ne sont plus présentes plus au nord. Ces espèces se retrouvent également dans la carrière de Loën.

Les flancs de ce massif calcaire accueillent ce qui est communément appelé des pelouses sur calcaire, riches en plantes (orchidées) et en insectes rares.

Pour ces espèces, la carrière constitue un véritable corridor de migration entre les différentes réserves naturelles et sites protégés voisins.

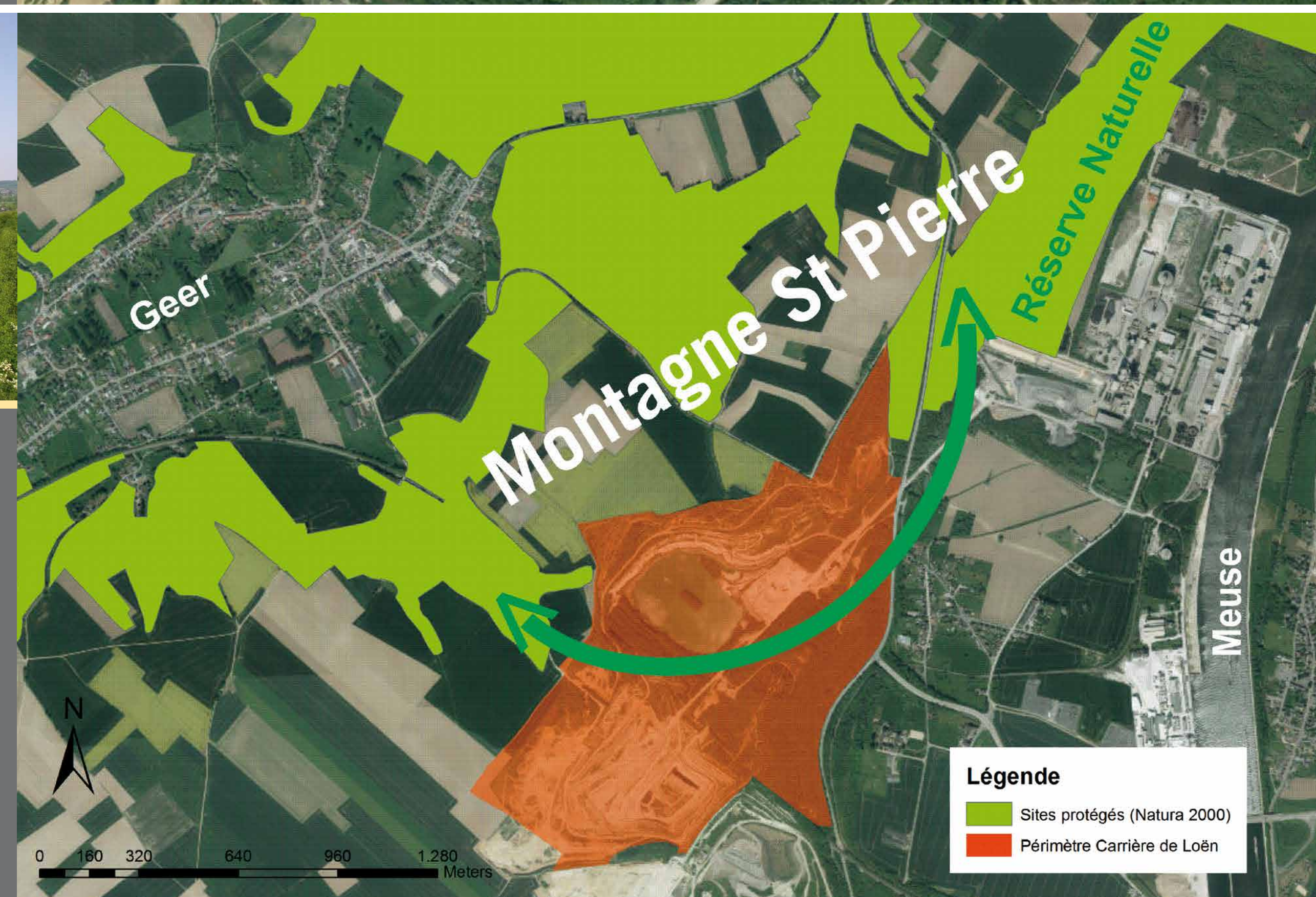
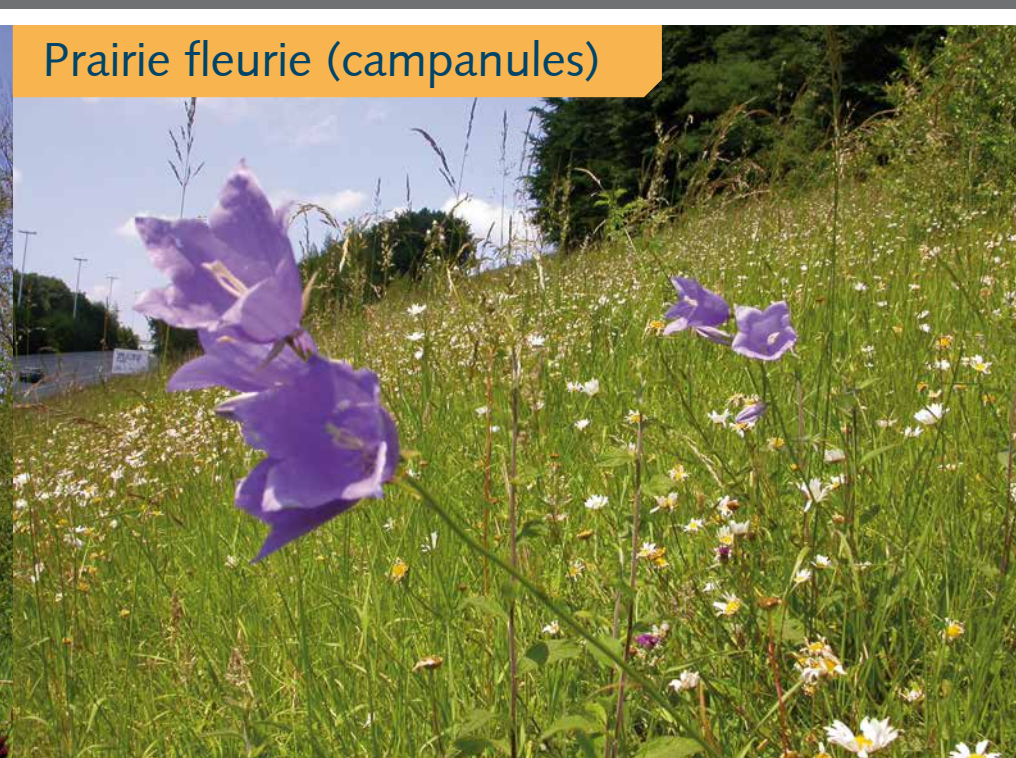
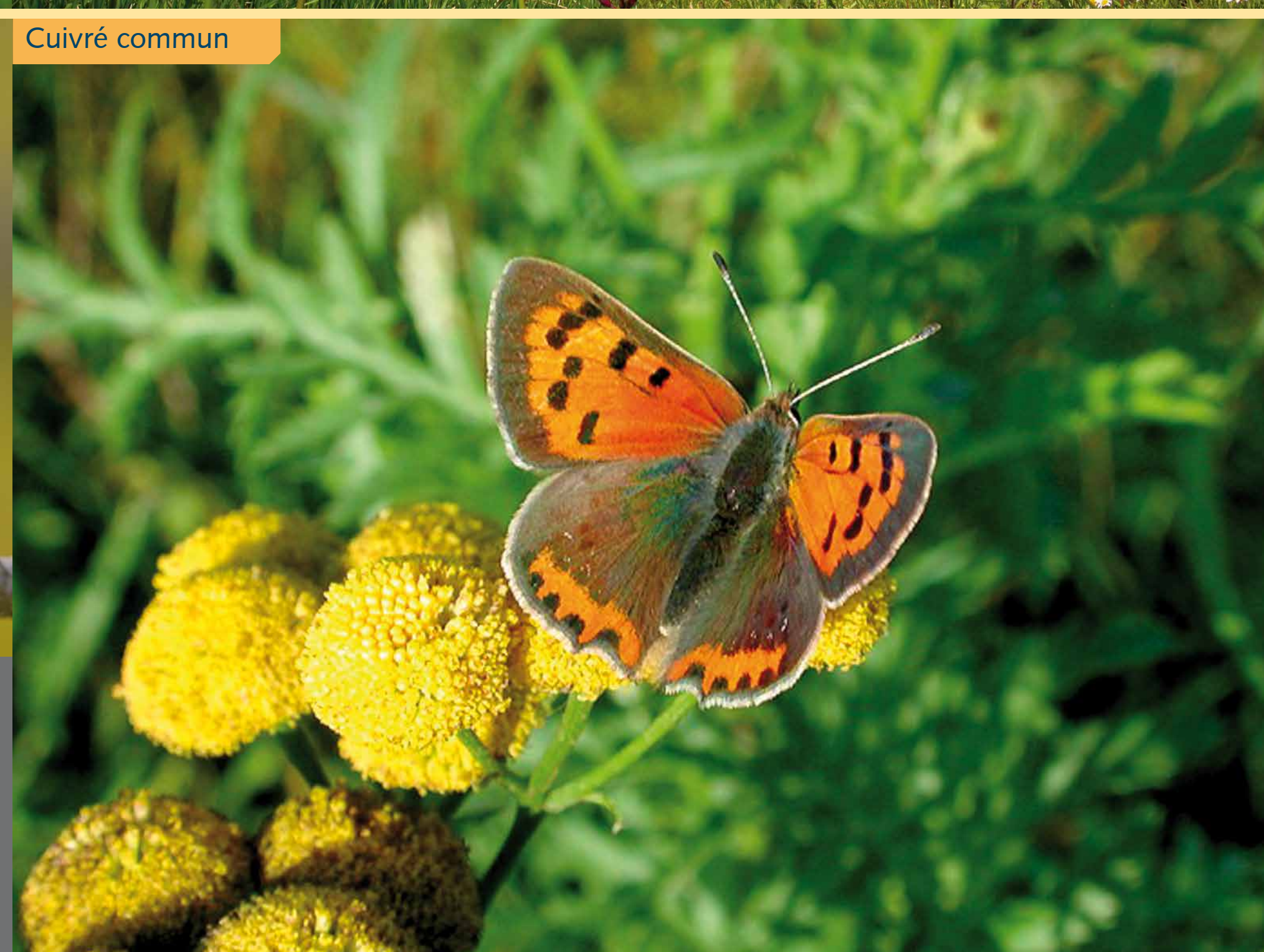
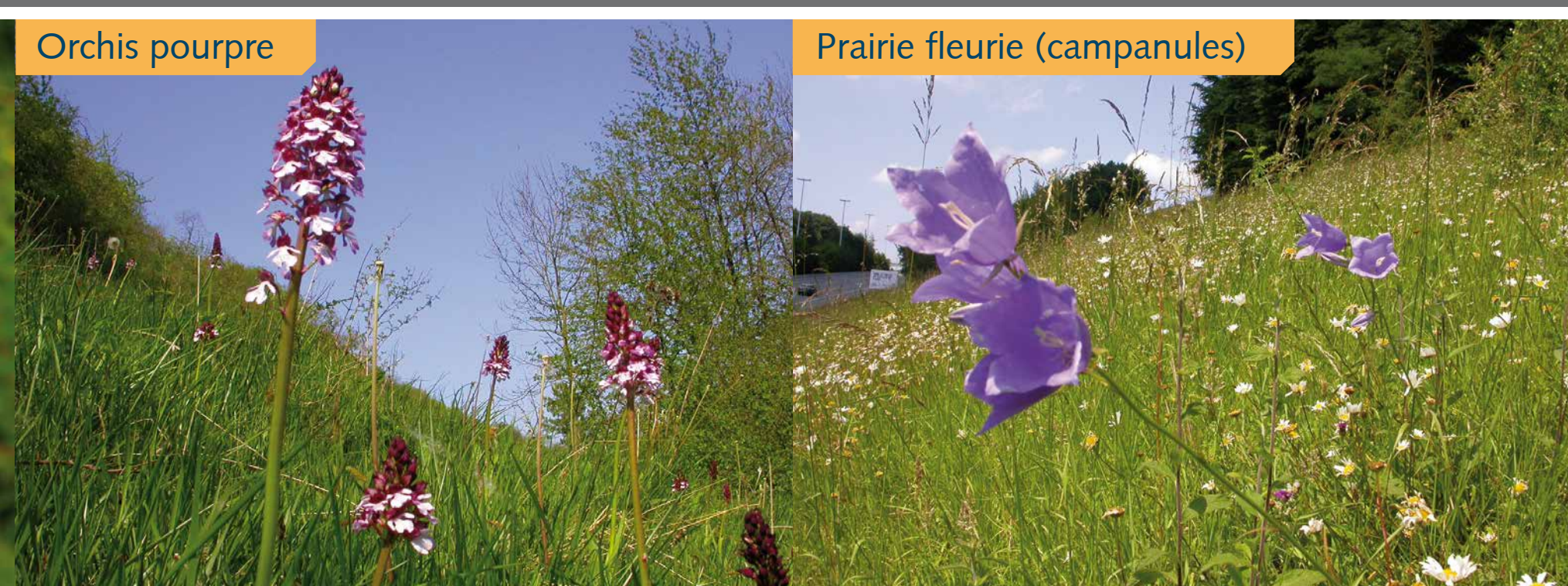


- 1 Présentation et contexte géographique
- 2 Les milieux naturels rencontrés
- 3 Aperçu géologique du site d'exploitation
- 4 Les oiseaux
- 5 La dynamique des milieux ouverts
- 6 La flore des milieux secs
- 7 Les fronts meubles – les insectes fouisseurs
- 8 Les zones humides temporaires
- 9 Les espèces invasives



17 rue du Cayaux
B-5260 Flavion
T. 082 68 84 31
E. agencecrea@tracestpi.com

Client : CBR - Heidelberg Cement Group
Projet : Sentier biodiversité - Loën
Etape : V4
Date : 04/05/2015
Echelle du PDF : 100 %
Imprimé sur A3 = +/- 30% de la taille réelle
Taille réelle : A0 : 1189 mm L x 841 mm H



BON A TIRER

Nom :

Prénom :

Fonction :

Date :

Moyennant remarques (cocher) ☐

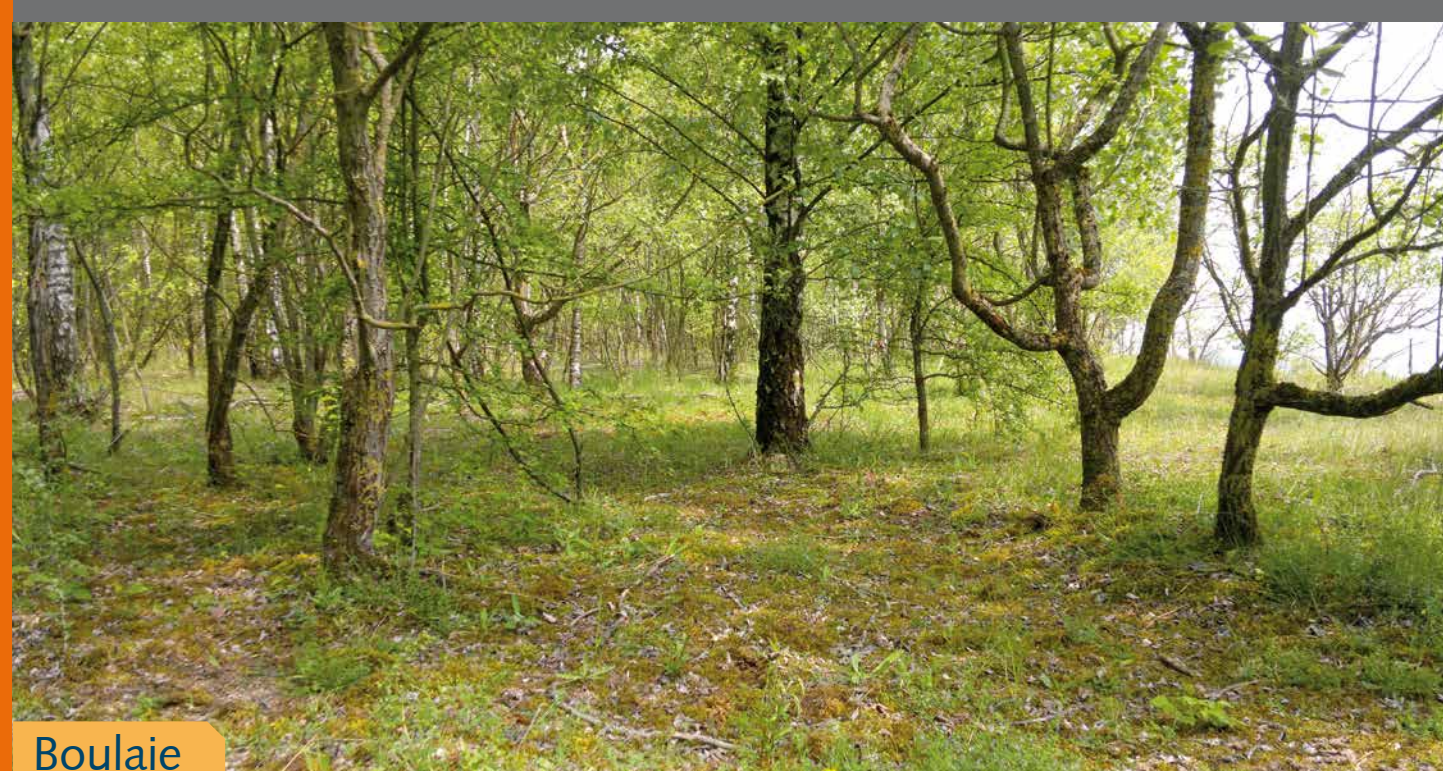
Signature :

2 Les milieux naturels rencontrés

Les zones forestières ou semi-forestières

Boulaies-saulaies spontanées, plantations où domine le *robinier faux-acacias*, anciennes haies à base d'*aubépine* et enfin petits lambeaux de boisements mixtes, apparentés à de la *chênaie-charmaies* issue de la recolonisation des anciennes prairies sèches de la Montagne Saint-Pierre, caractérisent les zones boisées.

Anciennes haies et lambeaux de bois mixtes sont des milieux naturels indispensables au maintien de certaines espèces (oiseaux et insectes). Les *saules* et *bouleaux* présentent un intérêt pour les insectes et apportent des nuances d'ombrages appréciées par les espèces végétales qui ont plus de difficultés à supporter la pleine exposition au soleil.



Boulaie



Pyrolas à feuilles rondes



Bois clair - recolonisation spontanée



Tourterelle des bois

Les falaises et les fronts

Les fronts meubles font le bonheur de nombreuses espèces d'insectes fouisseurs. L'*hirondelle de rivage* peut également y installer sa colonie. Les falaises, quant à elles, sont attractives pour divers oiseaux dont des rapaces tels que le *hibou grand-duc*.



Faucon pèlerin



Falaise calcaire



Front meuble limoneux



Cheminées d'accès aux nids de guêpes maçonnées en milieu sableux bien exposé



Zone humide en fond de carrière



Aesche printanière



Mare en fond de carrière



Crapaud calamite

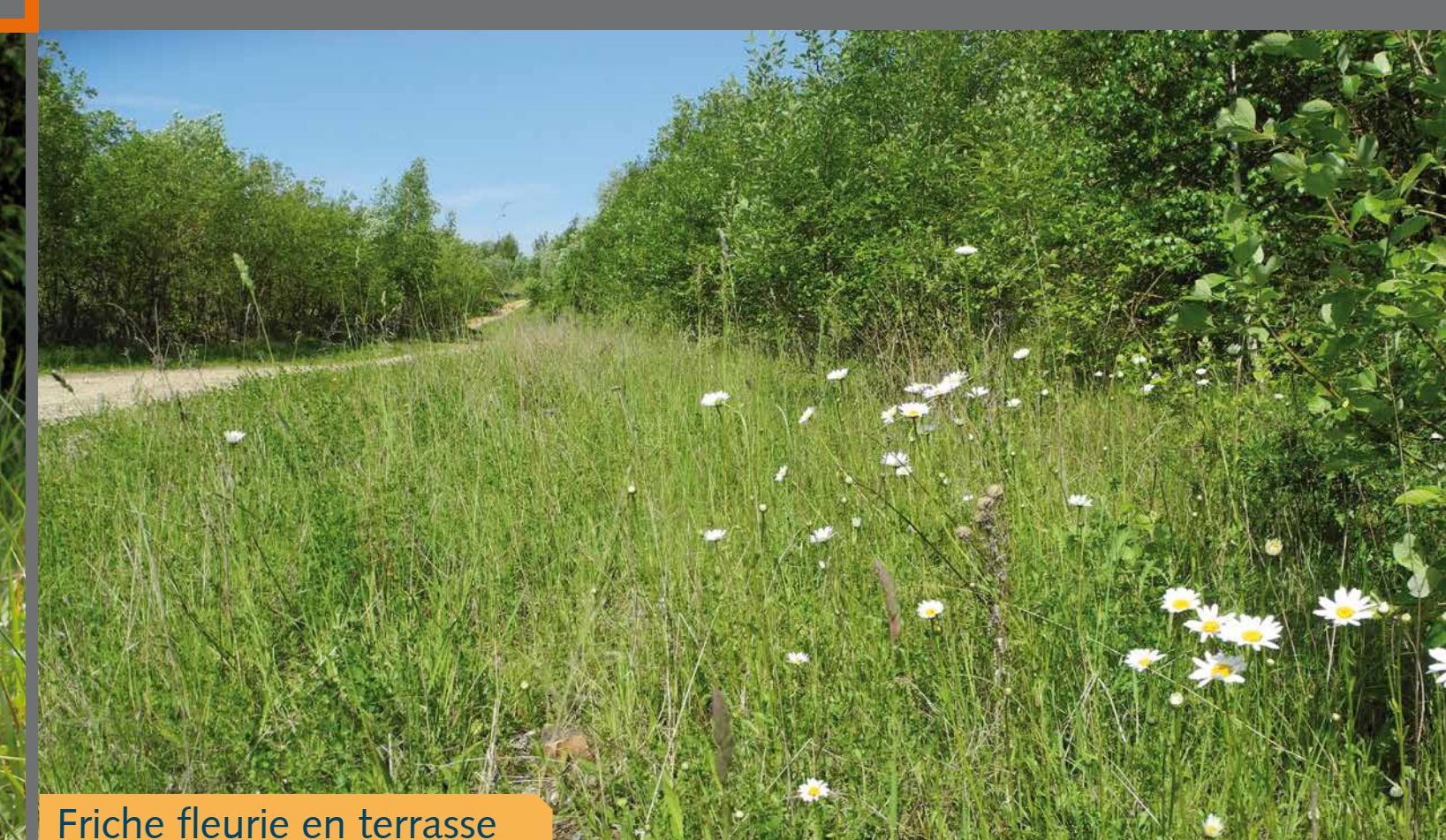
Les milieux humides et aquatiques

L'ensemble du site est émaillé de diverses zones humides aussi attractives les unes que les autres pour la biodiversité : des mares et mardelles de faible profondeur disséminées sur les paliers, les piste et certaines friches, plusieurs grands plans d'eau permanents et profonds, des roselières et leurs marais et enfin, le ruisseau de la Loën et ses sources.

Les plans d'eau profonds et les roselières sont des milieux très attractifs pour de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs ou de passage. Les zones de sources présentent une eau de qualité qui a permis l'installation de quelques plantes particulières dont le *resson de fontaine*.



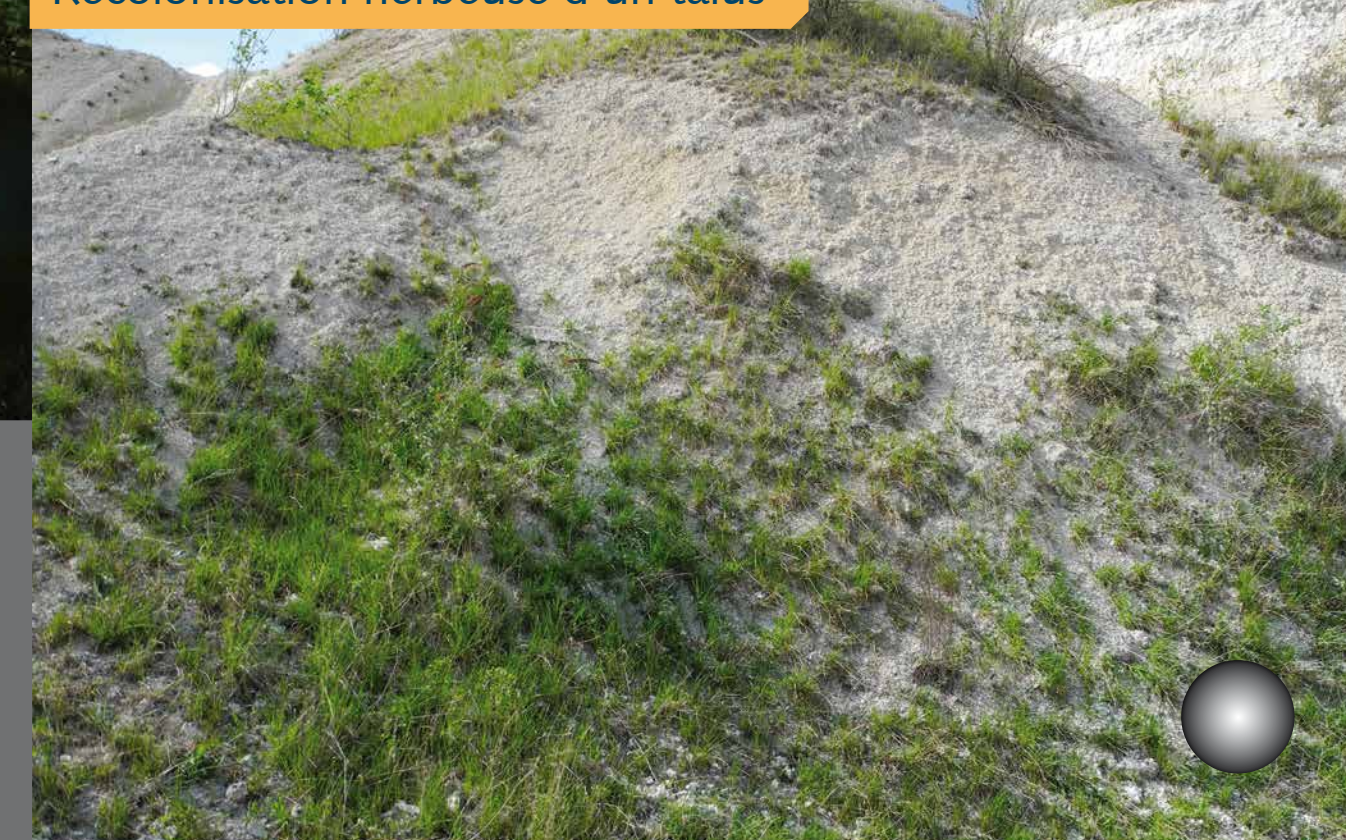
Platanthere des montagnes



Friche fleurie en terrasse
Machaon

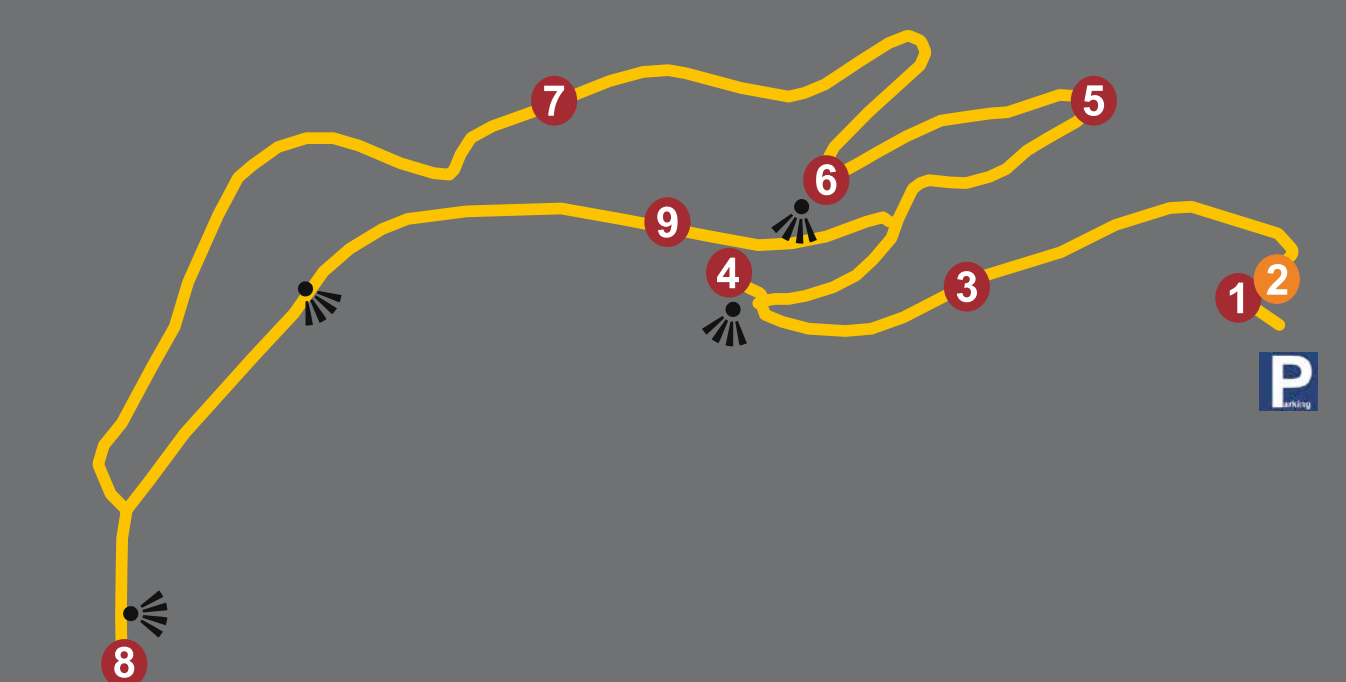


Recolonisation herbeuse d'un talus



Les pelouses sèches et les friches

Sur les sables, argiles et graviers se développent d'importantes zones herbeuses. Ce sont des prairies spontanées, riches en espèces et généralement bien fleuries. Sur les anciennes terrasses d'exploitation, des milieux herbeux beaucoup plus ras et généralement plus clairsemés se sont installés. Il s'agit de pelouses sur calcaire. Ce type de milieux aux conditions de sécheresse et de chaleur parfois extrêmes accueille des espèces spécifiques, souvent rares.



3 Aperçu géologique du site d'exploitation

La carrière de Loën présente un front d'exploitation de plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Les couches les plus impressionnantes sont les couches de **craies** et de **tuffeaux**. Elles se sont formées au cours du Crétacé supérieur (-70 à 65 ma) durant une période où la région était recouverte par la mer.

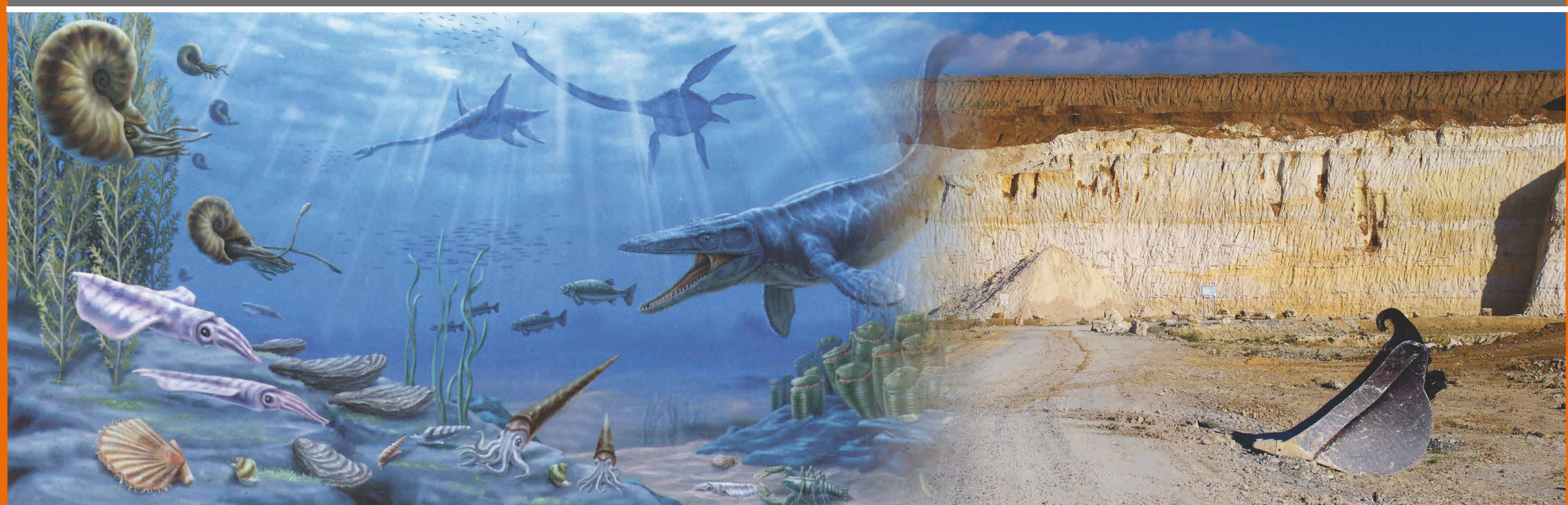
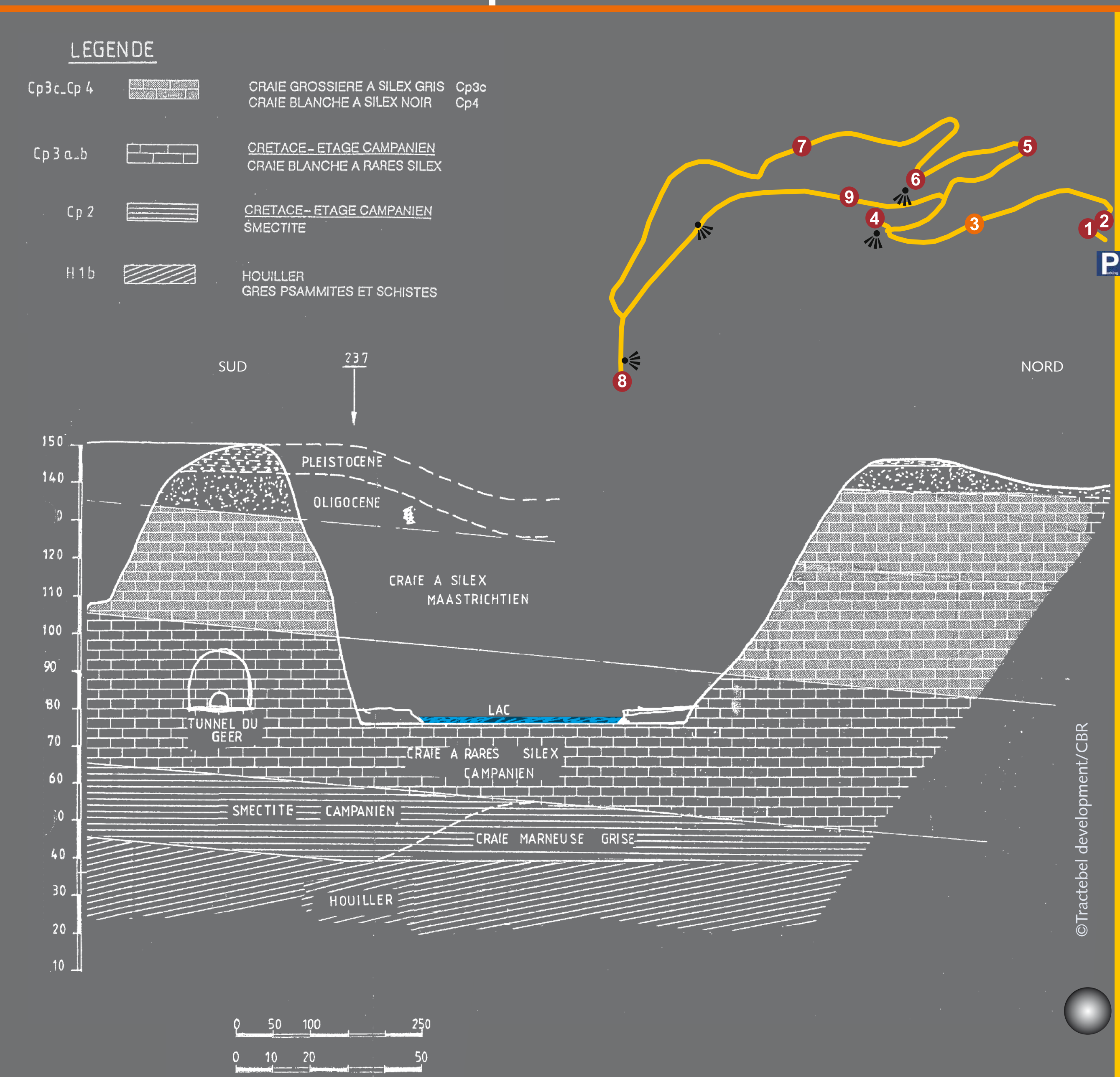
Des myriades d'organismes unicellulaires à squelette calcaire microscopique, les *foraminifères*, les *coccolithophores* (plancton marin) se déposèrent à leur mort sur le fond, constituant d'épaisses couches successives. Au fil des avancées et des reculs de cette mer ancienne, se sont ainsi formés les craies et les tuffeaux. Les nombreux fossiles d'animaux macroscopiques qui criblent ces roches témoignent de cette époque marine.

Au sein de ces roches calcaires, on observe, disposé en lits ou en nodules isolés, du **silex**. Il s'agit d'une roche constituée quasi exclusivement de silice provenant vraisemblablement d'éléments squelettiques d'organismes marins (*diatomées*, *éponges*).

Les mers chaudes et peu profondes, qui caractérisaient la région au Crétacé, étaient très riches en espèces. Elles ont laissé d'importants dépôts marins calcaires.

- On distingue, de bas en haut :
- la craie blanche à très rares silex noirs (20 à 30 m de hauteur).
 - le niveau de craie dure et jaunée (hardground) de 0,8 à 1 m d'épaisseur.
 - la craie marneuse grise, parfois fortement minée par les silex (30 à 40 m) et la craie blanche ou jaunâtre à silex noirs (15 m de haut).
 - les couches inférieures du Maastrichtien (tuffeaux).

Le tout repose sur un socle de smectite de Herve (craie argileuse grise) et est couvert par les sables et limons du Tertiaire (Tongriens) ainsi que les graviers des anciennes terrasses de la Meuse.



Détails d'un banc de silex



Les bancs de silex stratifient la couche de craie



Blocs de silex



Divers fossiles - coquillages



Fossiles d'oursins et bélemnite



Fossiles de turtelles - gastéropodes marins

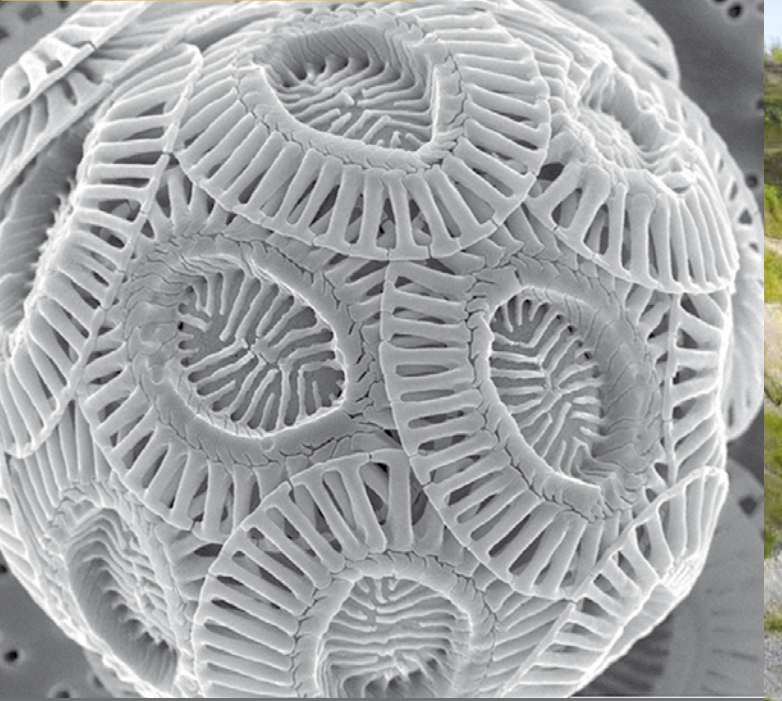


Stratigraphie	Roches	Dénomination	Puissance exploitée	Utilisation
Cénozoïque	Ère Quaternaire Époque Pléistocène	Limons Argiles Graviers	env. 5 m	Fabrication du clinker
	Ère Tertiaire Époque Oligocène	Sables	env. 18 m	Remblais, réaménagements
Mésozoïque	Ère Secondaire Époque Crétacé Étage Maastrichtien	Tuffeau à silex	30 à 45 m	Fabrication du clinker
	Craie grise avec silex	Formation de Gulpen		
	Craie grise		≤ 1 m	
	Craie dure jaunée		20 à 30 m	
	Campanien	Craie blanche à silex noirs peu nombreux		
		Smectite de Herve	pas d'exploitation	Reste en place

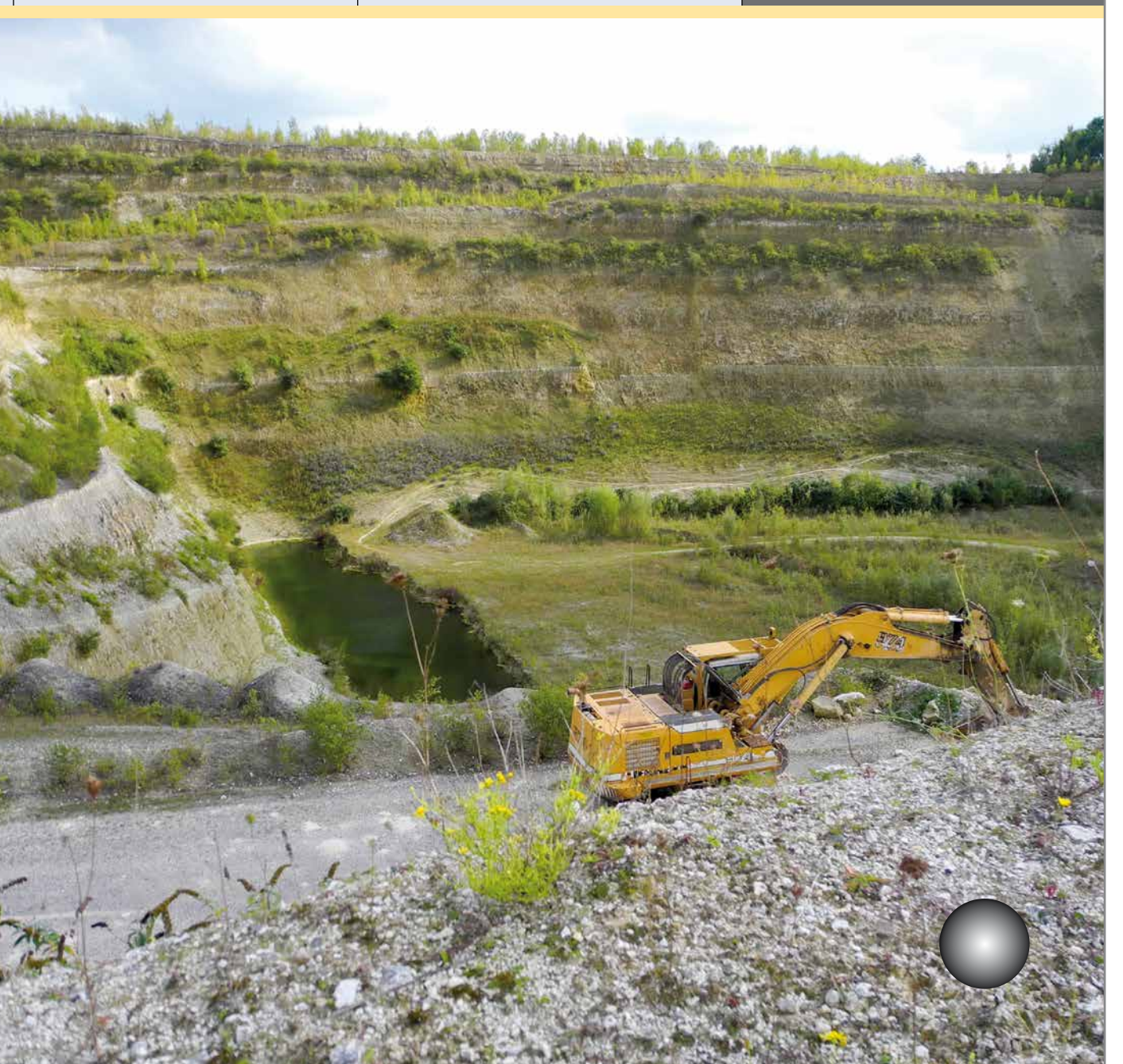
Coccolithophores



Coccolithophores



Emiliania huxleyi / Alison R. Taylor - Creative Commons Attribution 2.5 Generic



BON A TIRER

Nom :
Prénom :
Fonction :
Date :
Moyennant remarques (cocher) ☐
Signature :

4 Les oiseaux

Plus de **80 espèces d'oiseaux** ont pu être observées sur l'ensemble du site carrier au cours des dernières années. Une quarantaine d'entre eux y ont déjà niché. Les autres sont de passage et effectuent une halte à Loën, notamment lors de leurs migrations. Plusieurs espèces recensées sont très menacées.

Les zones humides et milieux aquatiques, de par leur diversité, accueillent bon nombre d'espèces.

Le *martin-pêcheur*, le *bruant des roseaux* ou encore le *petit gravelot* y ont élu domicile.

Le *phragmite des joncs*, la *gorgebleue* ou le *chevalier guignette* ont déjà été observés. Par ailleurs, il n'est pas rare d'entendre la *tourterelle des bois*, le *pic épeiche* ou le *pic vert* et de croiser le *bruant jaune*.

Une colonie d'*hirondelles de rivage* a élu domicile dans les fronts meubles, le *hibou grand-duc* quant à lui préfère fréquenter les hautes falaises abruptes.

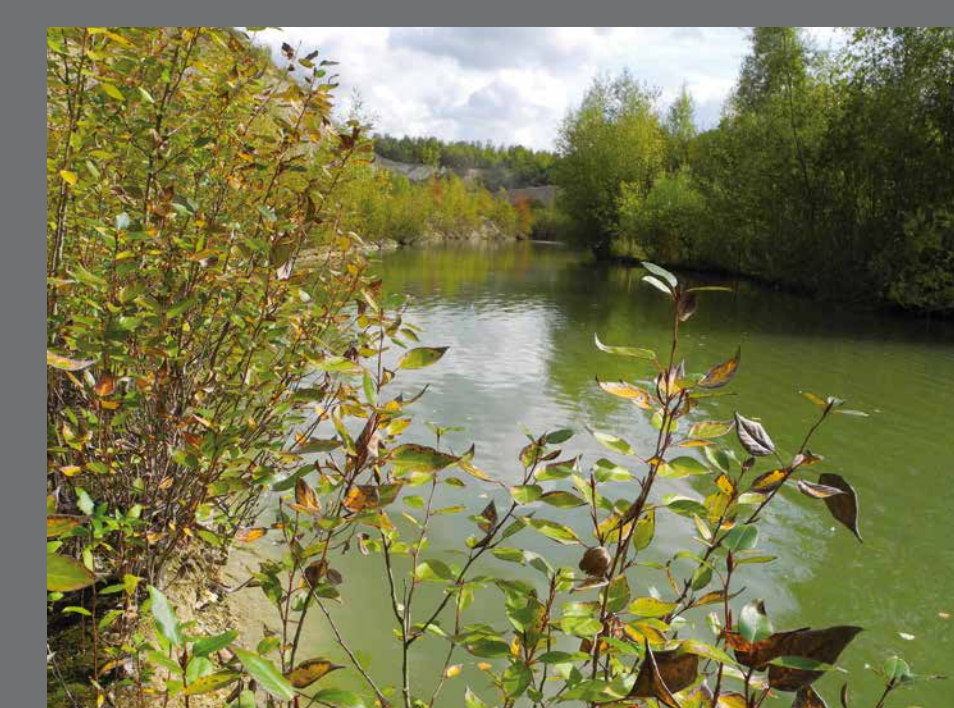
Phragmite des joncs



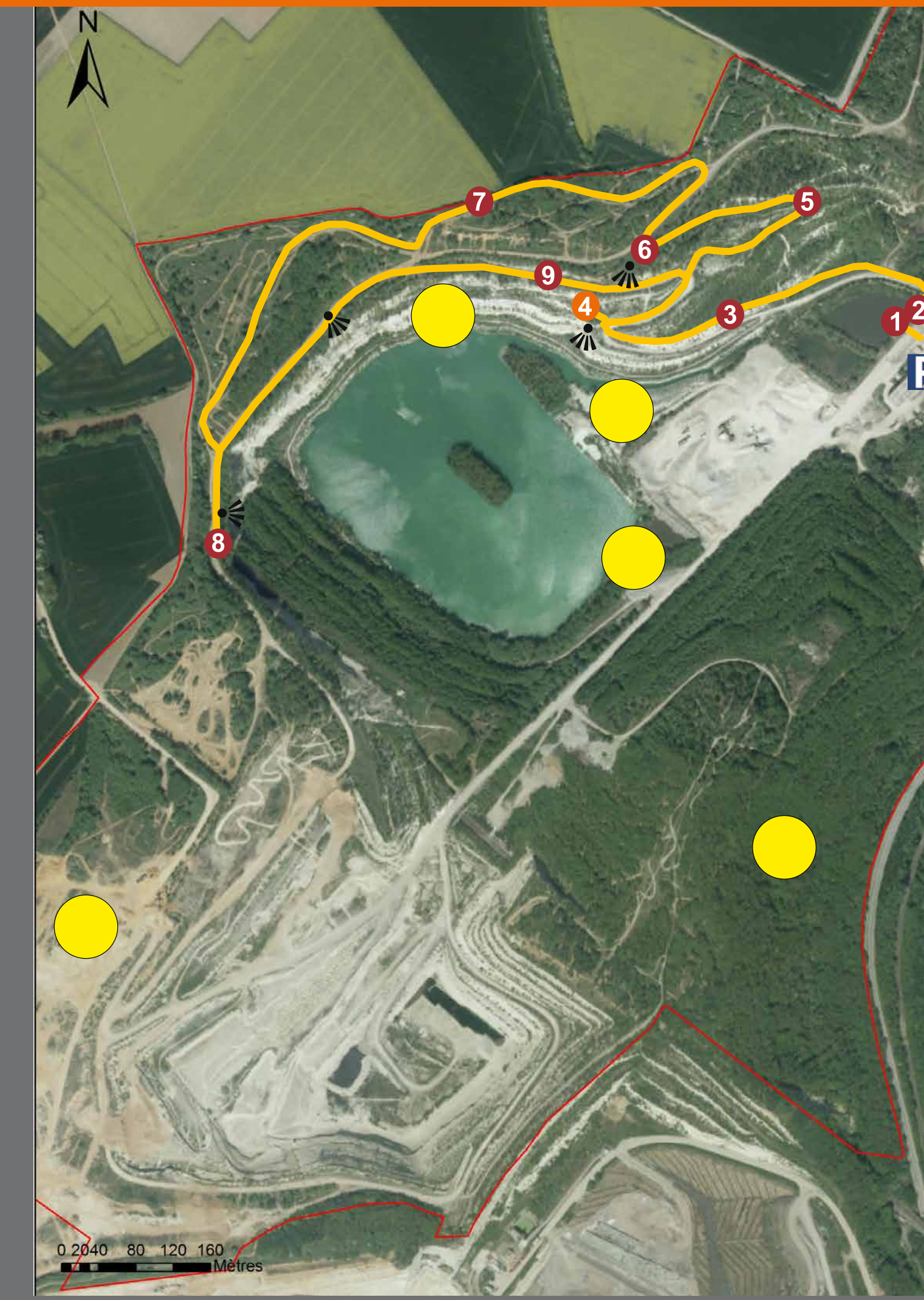
Gorgebleue à miroir



Faucon crécerelle

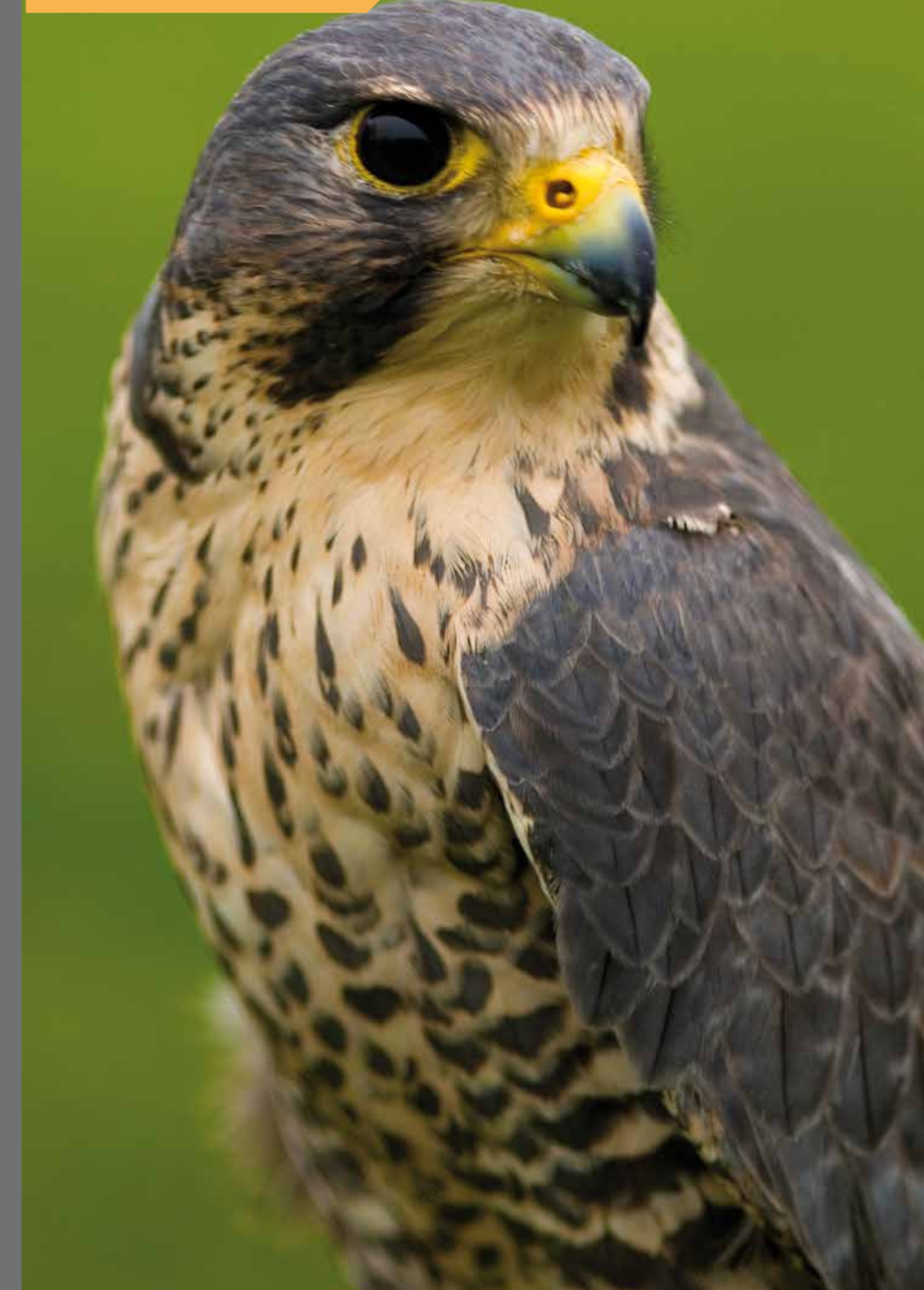


Diversité de falaises et de berges : des milieux idéaux pour de nombreux oiseaux nicheurs ou de passage.



Localisation des zones favorables aux oiseaux

Faucon pèlerin



Petit gravelot



Hibou grand-duc



Bruant des roseaux



Comment favoriser les oiseaux ?

Aménager certaines berges (parois verticales meubles au bord de l'étang principal). Favoriser les berges en pente douce et les vasières. Développer les roselières pour établir un attrait supplémentaire certain pour les passereaux fréquentant ce type de milieu. Maintenir des berges au profil varié, sinueuses et relativement ouvertes est indispensable. Maintenir des fronts meubles sur la partie haute du site est également de grande importance pour l'hirondelle de rivage alors que les rapaces auront besoin de falaises hautes et ensoleillées. Pour les espèces plus forestières (pics), le développement de zones forestières diversifiées (élimination progressive du robinier), comprenant des arbres d'âges différents, permettra de maintenir ou d'attirer les espèces. **Plus le site sera diversifié, plus il sera attractif** pour différentes espèces, que ce soit pour leur reproduction ou leur territoire de chasse.

Pic épeiche



Colonie d'hirondelles de rivage



Martin-Pêcheur



5 La dynamique des milieux ouverts

Dans nos contrées, la nature tend spontanément vers la forêt. Les milieux ouverts, c'est-à-dire les milieux dépourvus d'arbres et d'arbustes, comme les pelouses sèches rencontrées dans notre carrière, ne constituent qu'un stade d'évolution de la végétation. Ils tendent rapidement à disparaître au profit d'un stade préforestier (fourrés d'épineux) puis forestier. Progressivement, les conditions de lumière et de chaleur ne conviennent plus à la flore et la faune des milieux ouverts, qui finissent par disparaître totalement.

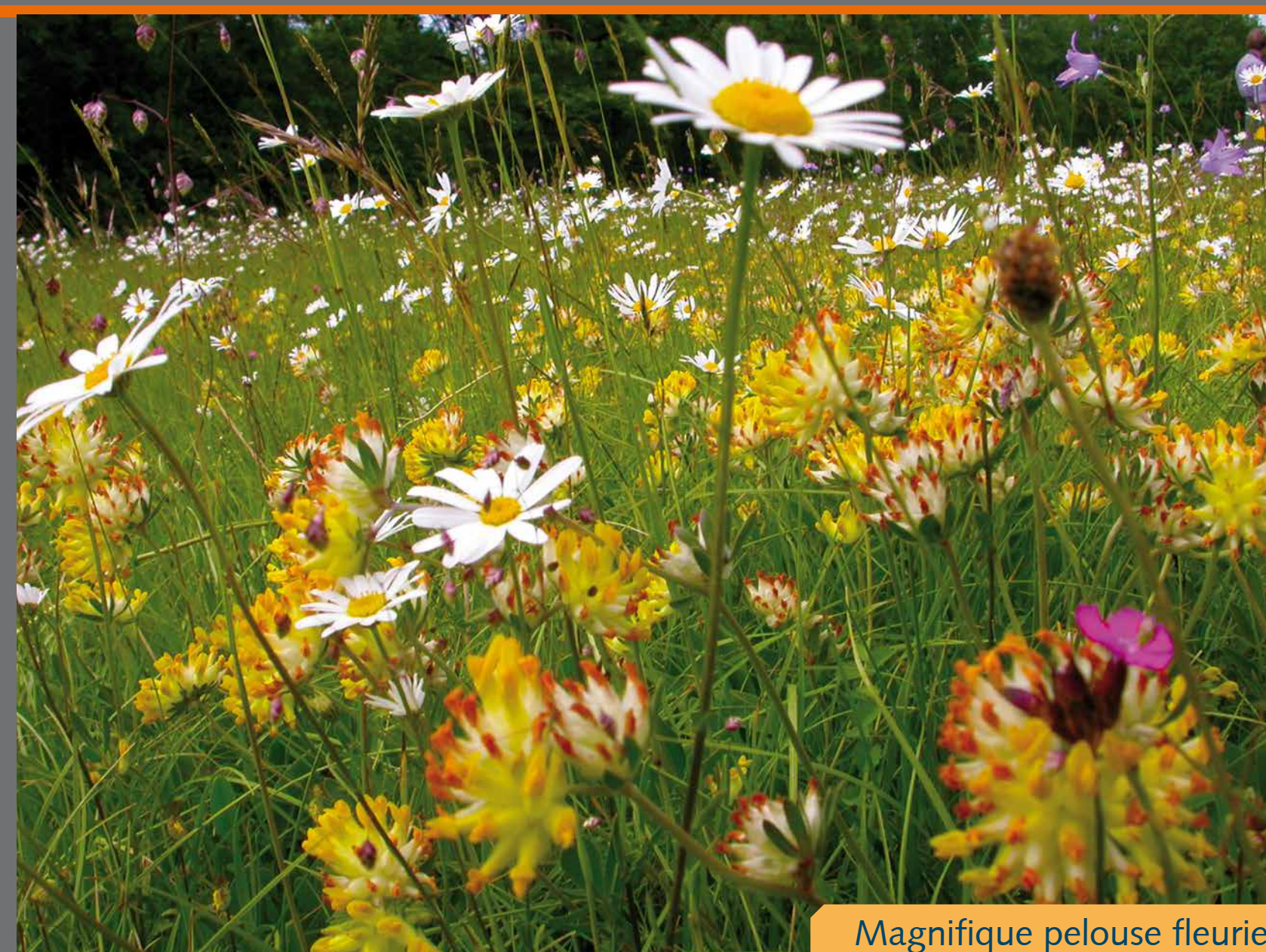
Différents stades de l'évolution : les espèces pionnières vont d'abord s'installer. Petit à petit, les plantes herbacées et les plantes à fleurs vont prendre possession des lieux et former un tapis diversifié. S'il n'y a pas d'intervention, la nature poursuivra sa lente évolution.

Avec le concours du vent, des insectes et des oiseaux qui disséminent les graines, la végétation rase laissera la place aux arbustes : *aubépines*, *prunelliers*, *églantiers*, *ronces*, gagnent peu à peu du terrain sur la pelouse !

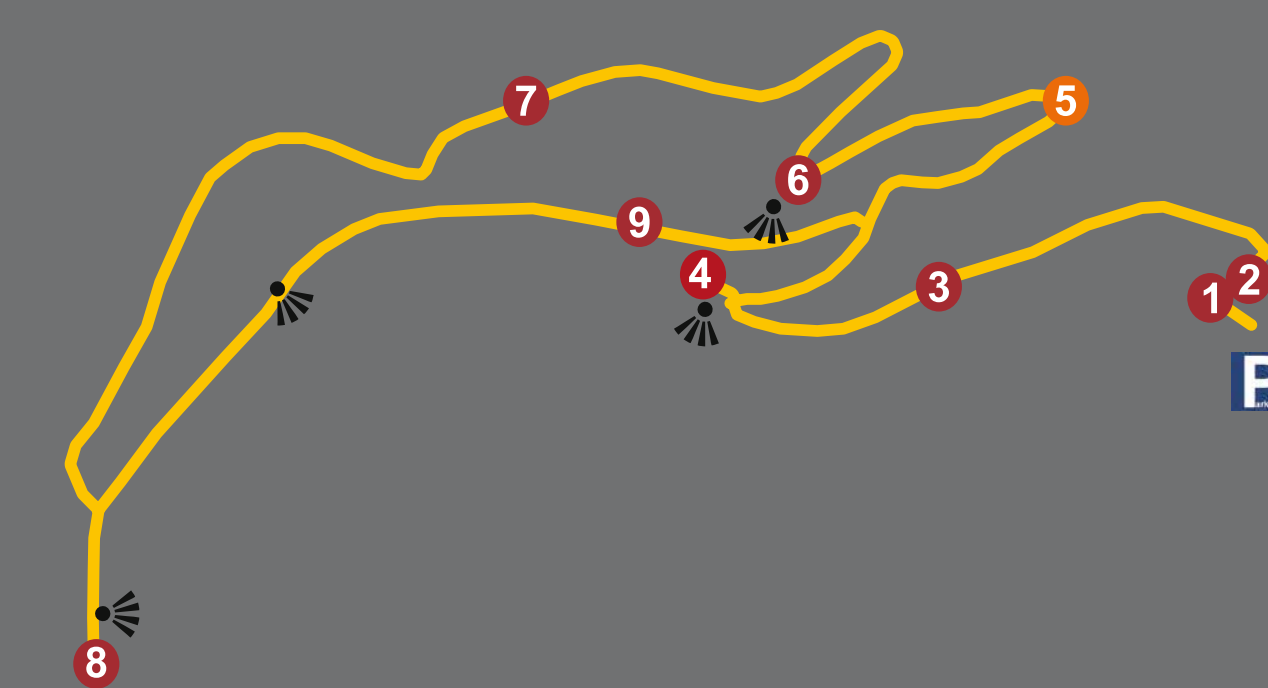
Viendront ensuite les arbres pionniers comme les *bouleaux* ou les *saules*. C'est à ce stade que peuvent également s'installer les espèces dites invasives. Comme le *buddleia*, le *robinier faux-acacias* ou le *cotonéaster horizontal*.

Enfin viennent les espèces véritablement forestières : le *chêne*, l'*érable*, le *charme*, l'*orme* ou le *merisier*.

À chaque étape, les végétaux modifient les conditions du milieu au niveau du sol : l'ensoleillement diminue et la couche fertile s'épaissit.



Magnifique pelouse fleurie



Orchis militaire visitée par l'azuré commun



Orchis de Fuchs



Dans une carrière telle que celle-ci, le stade du milieu ouvert se concrétise par l'installation de pelouses sur calcaire. Ces milieux, bien ensoleillés, au microclimat sec et chaud, conviennent à des espèces adaptées à des conditions parfois extrêmes.

Travaux de déboisement

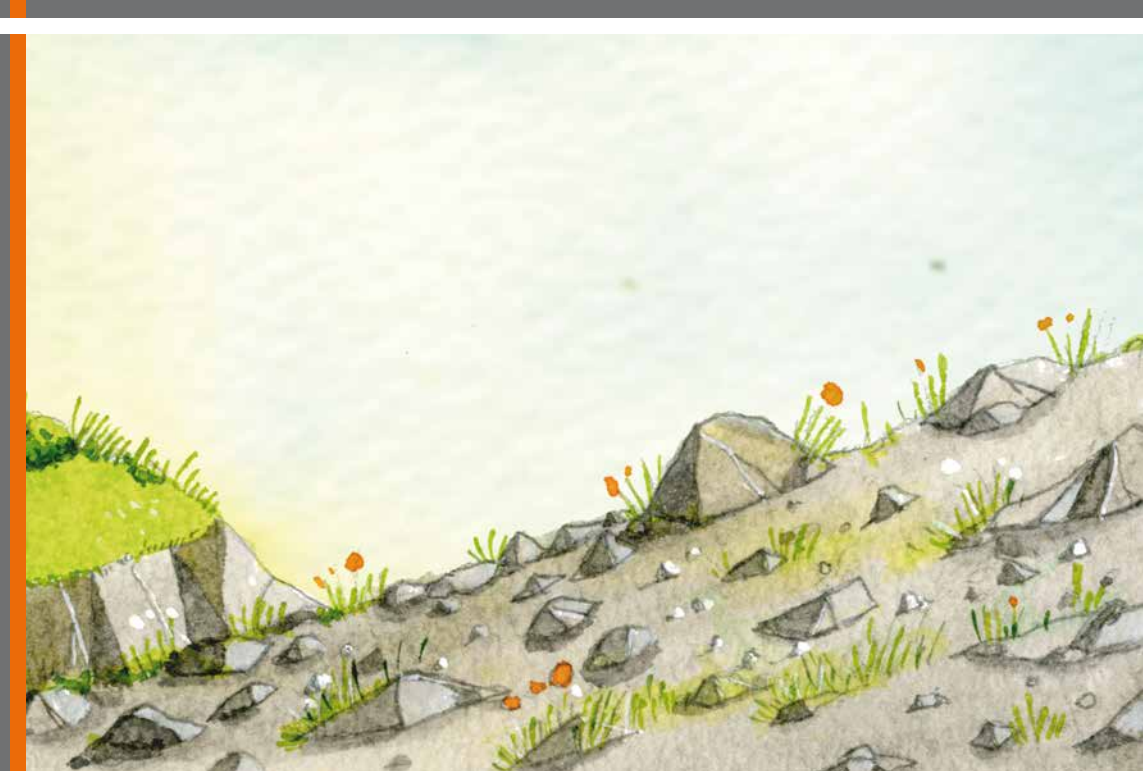


Comment maintenir les milieux ouverts ?

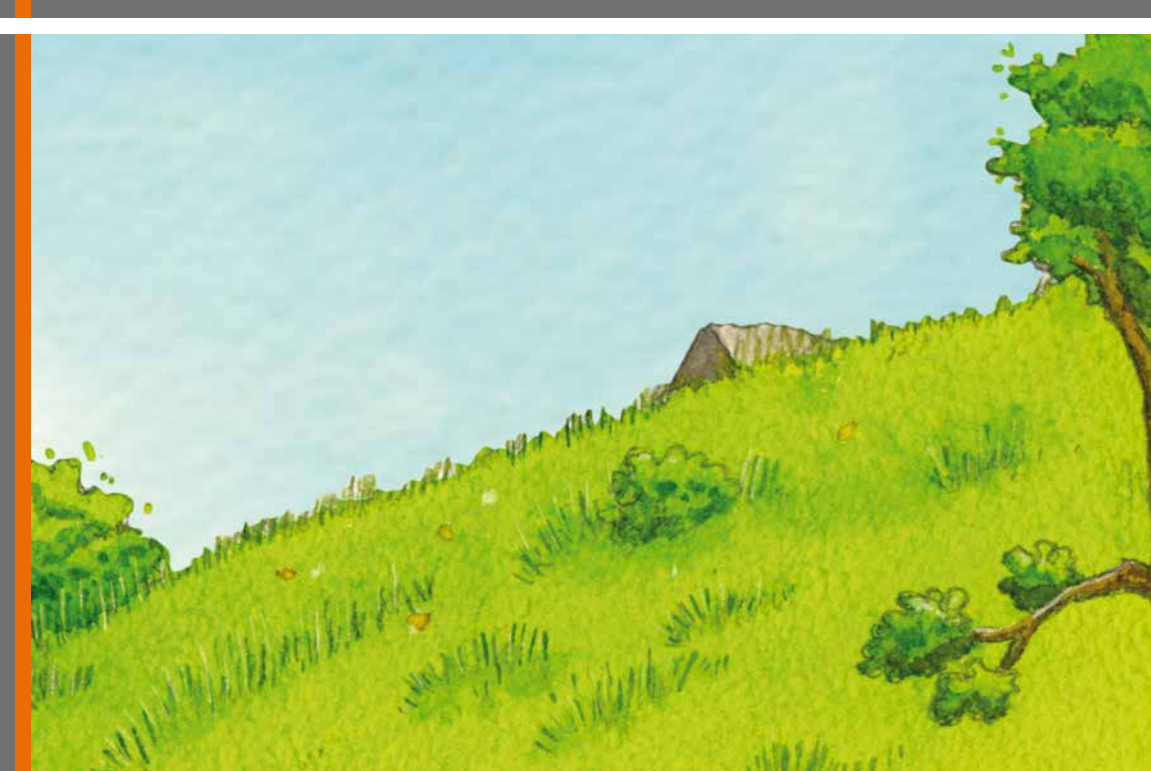
Éliminer mécaniquement les espèces ligneuses (colonisatrices et invasives) tout en maintenant certaines espèces typiques (nerprun, fusain, cornouiller mâle, ...).

Faucher, débroussailler avec évacuation des produits de coupe (afin de garder un sol pauvre et de maintenir une végétation maigre).

Conduire un pâturage (moutons, en mélange avec des chèvres si présence de petits ligneux et de jeunes broussailles) après les floraisons.



Les espèces pionnières s'installent sur le sol nu



Les petits ligneux s'installent doucement...



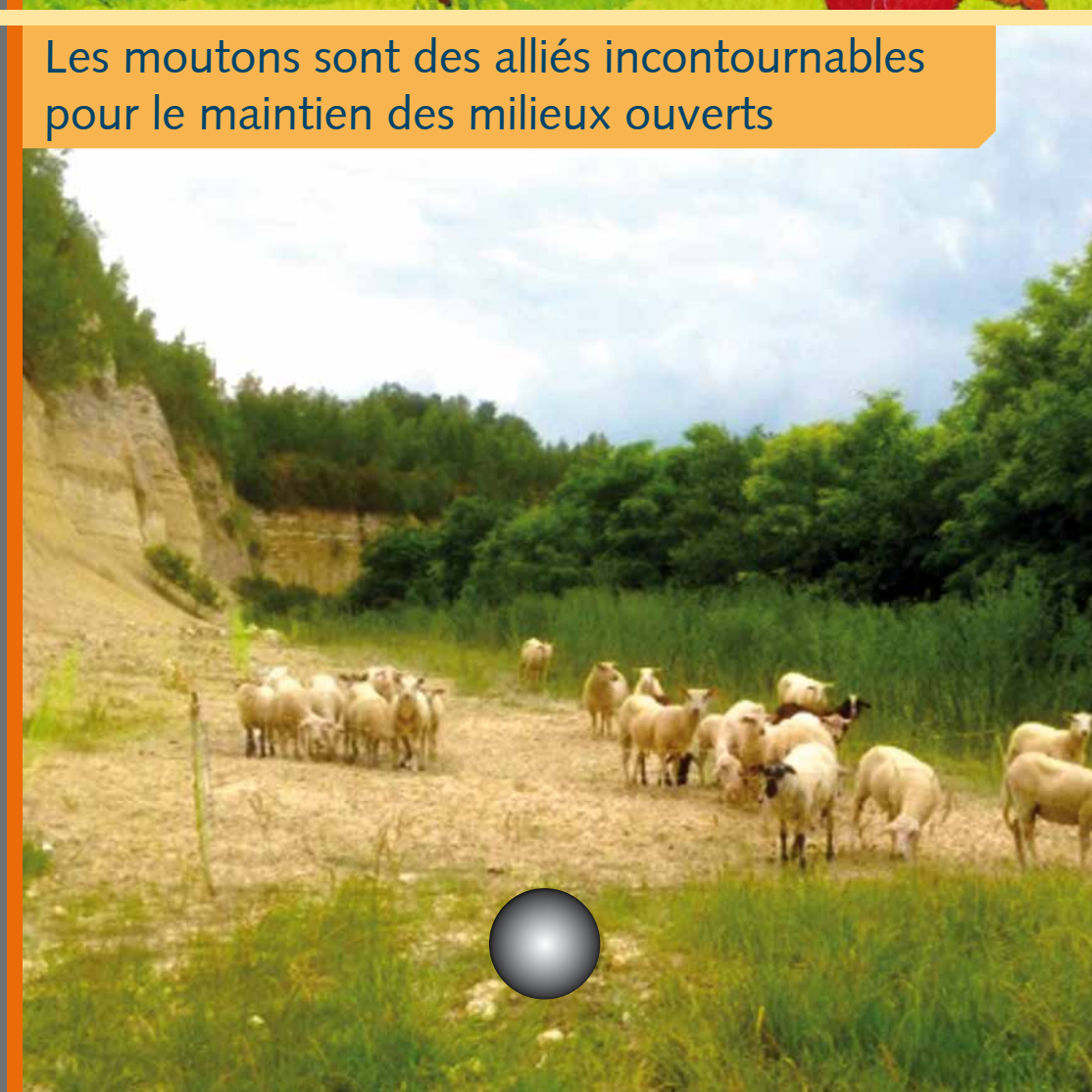
Densification des ligneux sur une ancienne pelouse



Travaux de débroussaillage



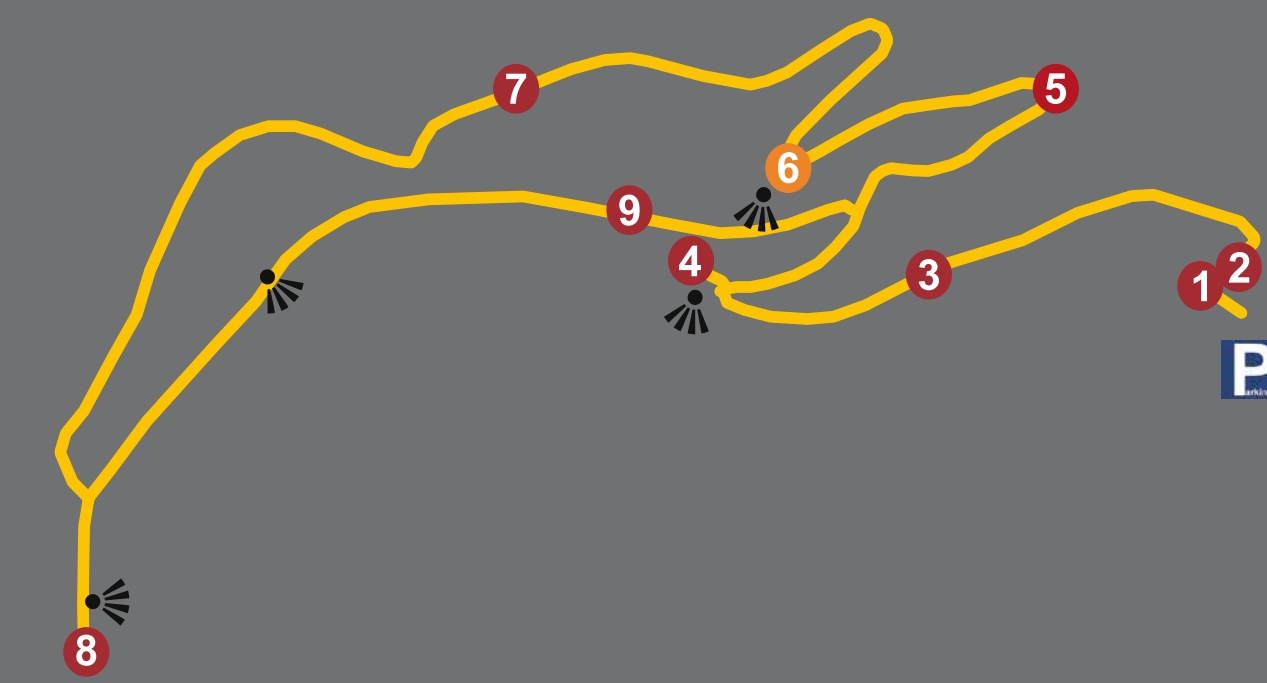
Les moutons sont des alliés incontournables pour le maintien des milieux ouverts



6 La flore des milieux secs

Le milieu vierge, offert par l'exploitation d'une carrière, est rapidement occupé par une série d'espèces aux exigences très spécifiques ! Ce sont des espèces qui se contentent d'un sol très pauvre et parfois très superficiel, et qui supportent le sec et le chaud. Dans un milieu calcaire comme celui-ci, les espèces auront une nette préférence pour les sols riches en calcaire.

Parmi ces espèces spécifiques, les *orchidées* constituent probablement le groupe le plus emblématique. Bien sûr, on retrouve des orchidées dans des milieux forts différents mais, en Belgique, beaucoup d'espèces d'orchidées sont liées aux milieux sur calcaire. Les orchidées sont surprenantes de diversité et d'adaptations. On les considère comme les plus évoluées du monde végétal. À Loën, une dizaine d'espèces peuvent être observées. C'est ¼ des espèces d'orchidées que compte notre flore wallonne. Elles sont toutes intégralement protégées par la loi. On soulignera la très photogénique *ophrys abeille* ou le délicat *orchis brun-rouge*.



Ophrys abeille



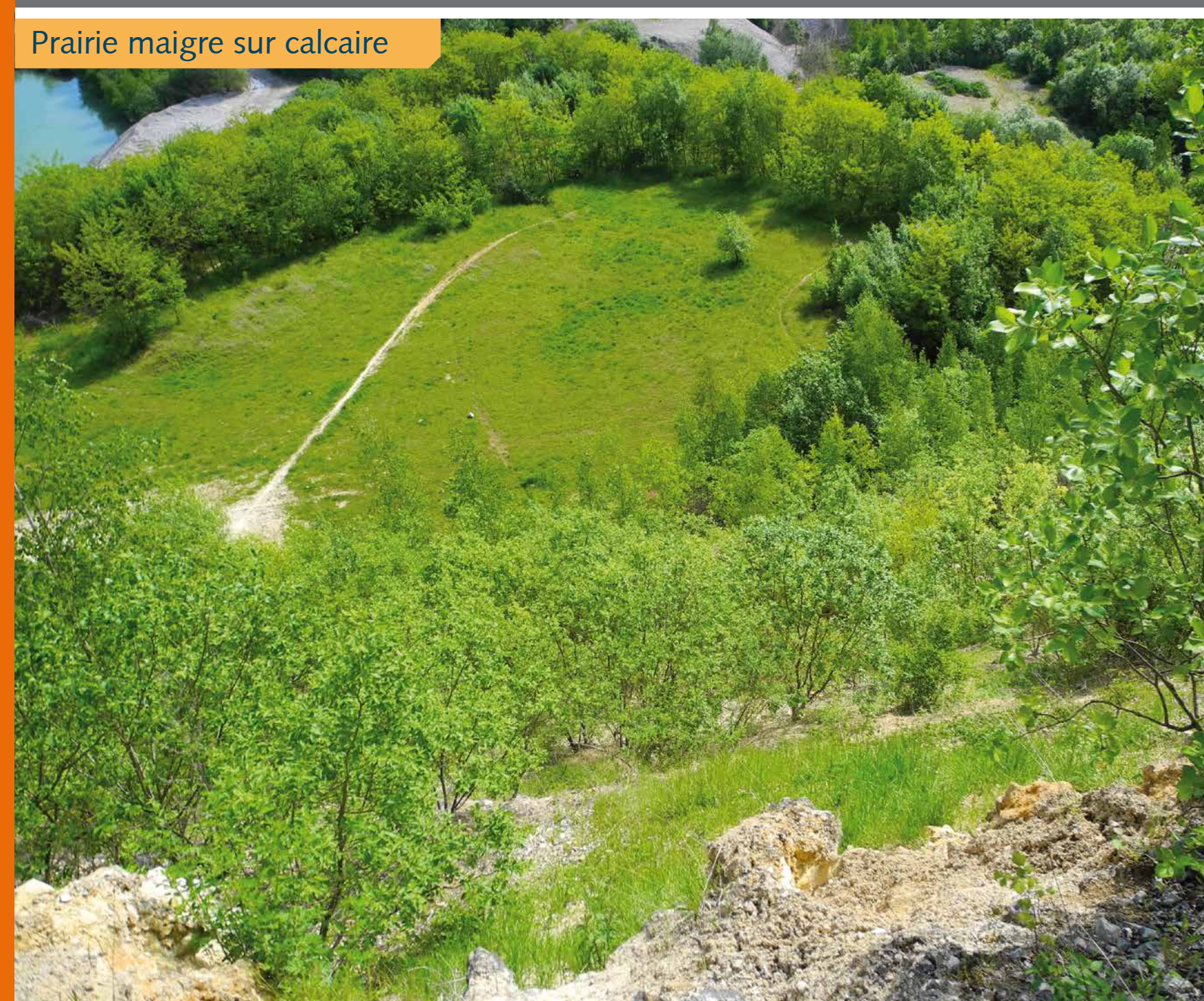
Orchis brun-rouge



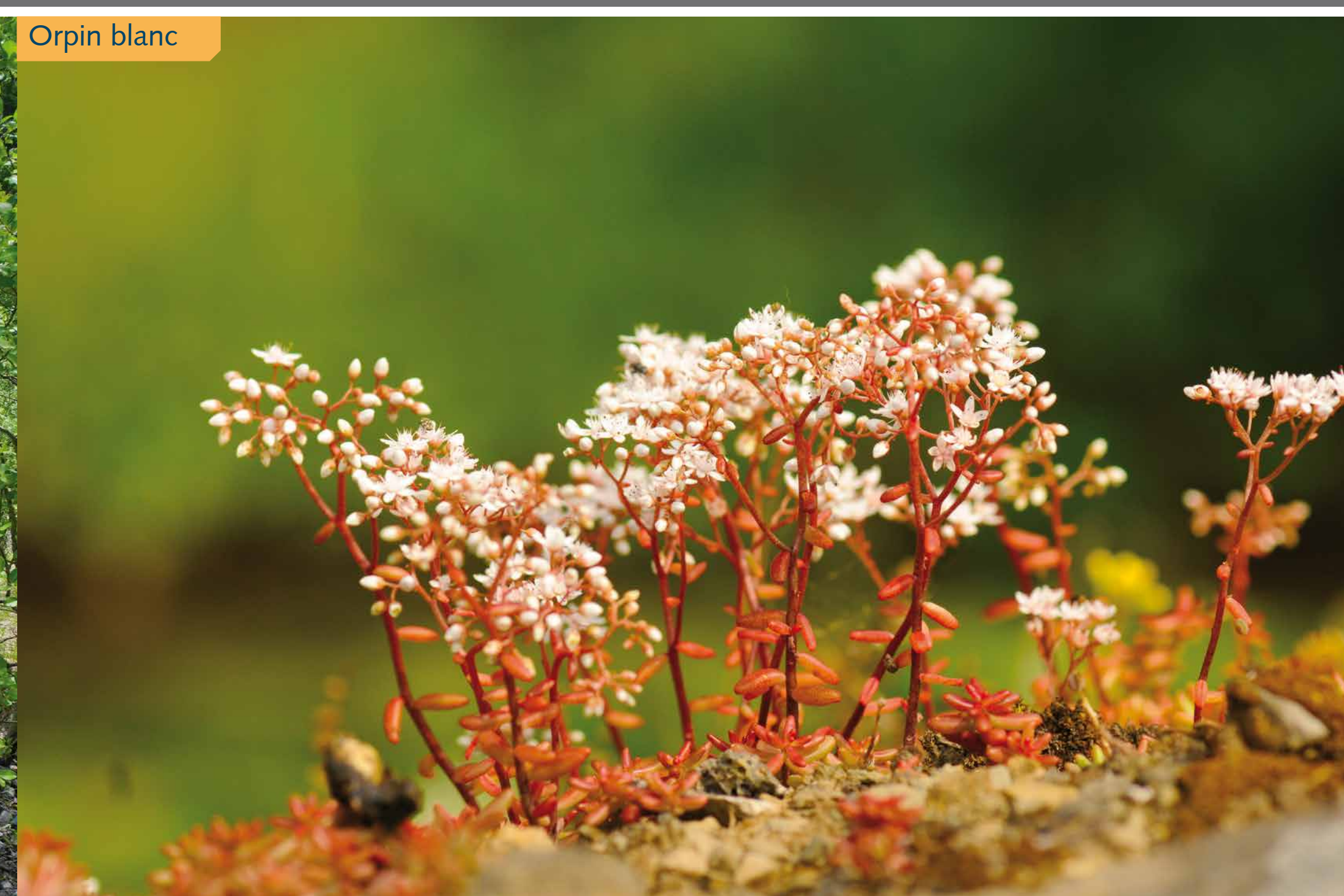
Centaurée scabieuse



Orchis homme-pendu



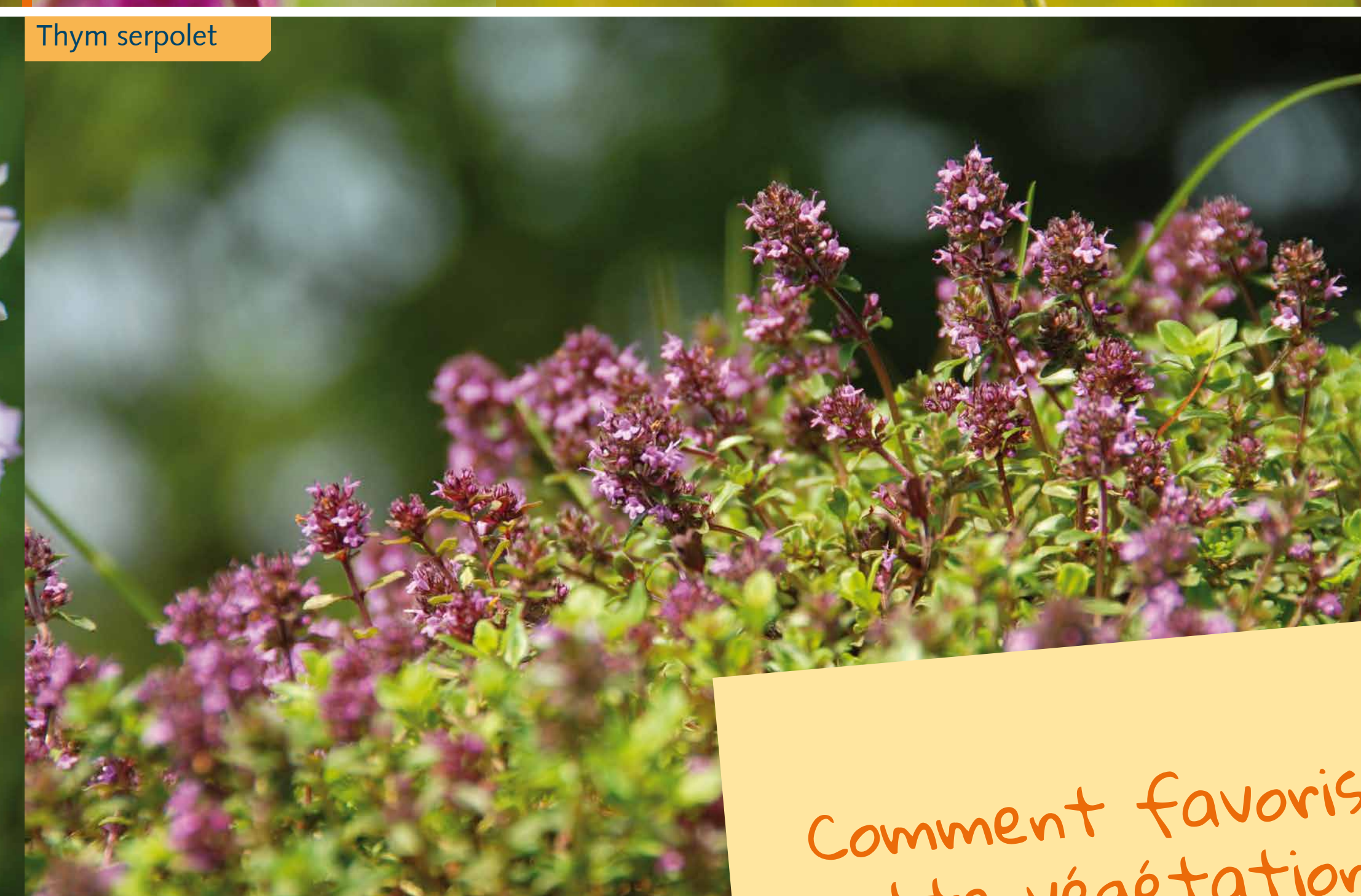
Prairie maigre sur calcaire



Orpin blanc



Orchis de Fuchs



Thym serpolet



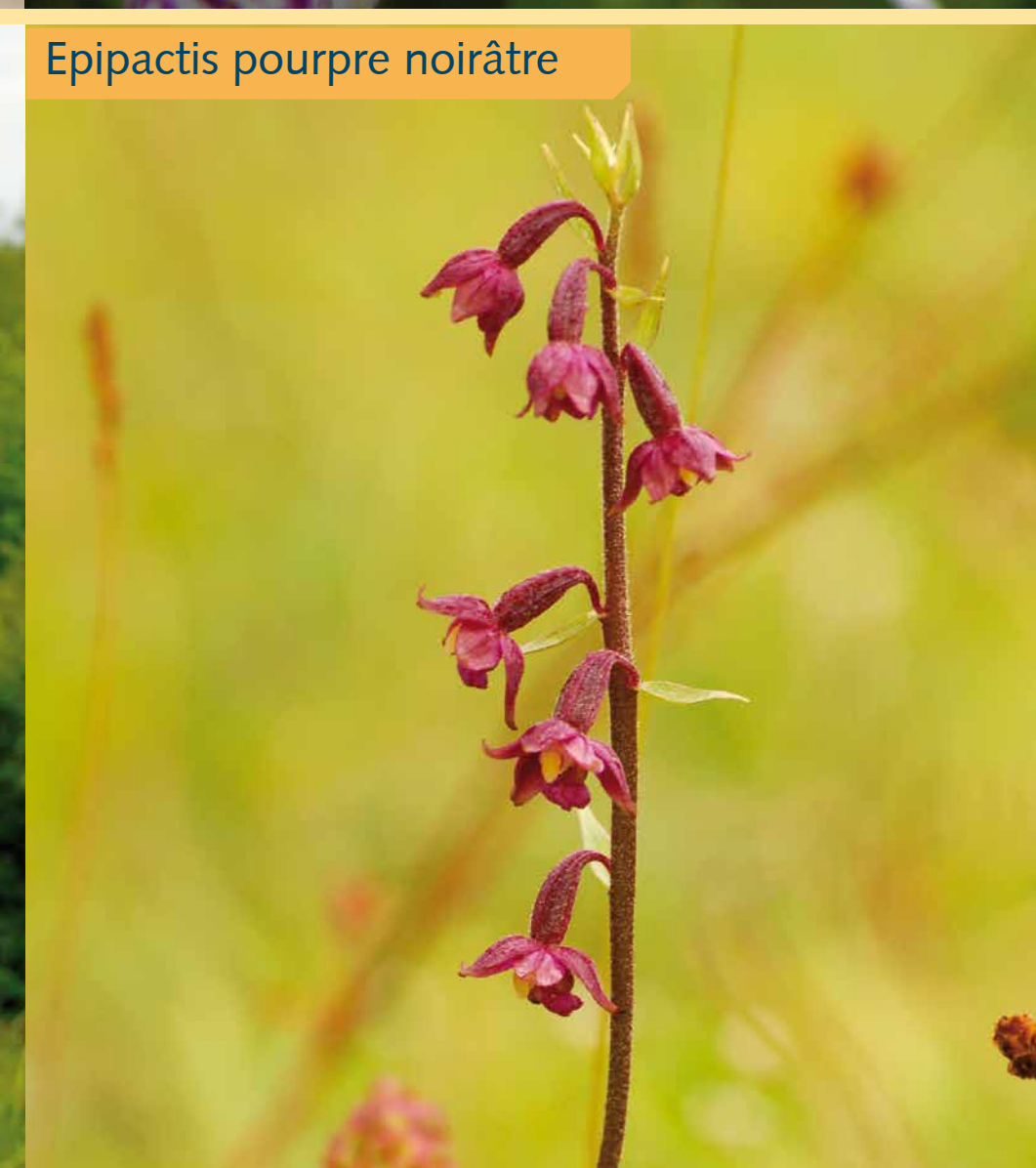
Orchis homme-pendu



Végétation rase et éparse sur une zone sèche et chaude



Pelouse calcicole avec orchis militaires



Epipactis pourpre noirâtre



Anthyllide vulnéraire

Comment favoriser cette végétation ?

Éliminer, mécaniquement, les espèces ligneuses (colonisatrices et invasives).

Privilégier les terrasses ou les pentes bien exposées (maximum d'ensoleillement - sol inexistant ou superficiel).

Faucher, débroussailler, faire pâturer (moutons, chèvres) après les floraisons afin de maintenir une végétation maigre.

7 Les fronts meubles les insectes fouisseurs

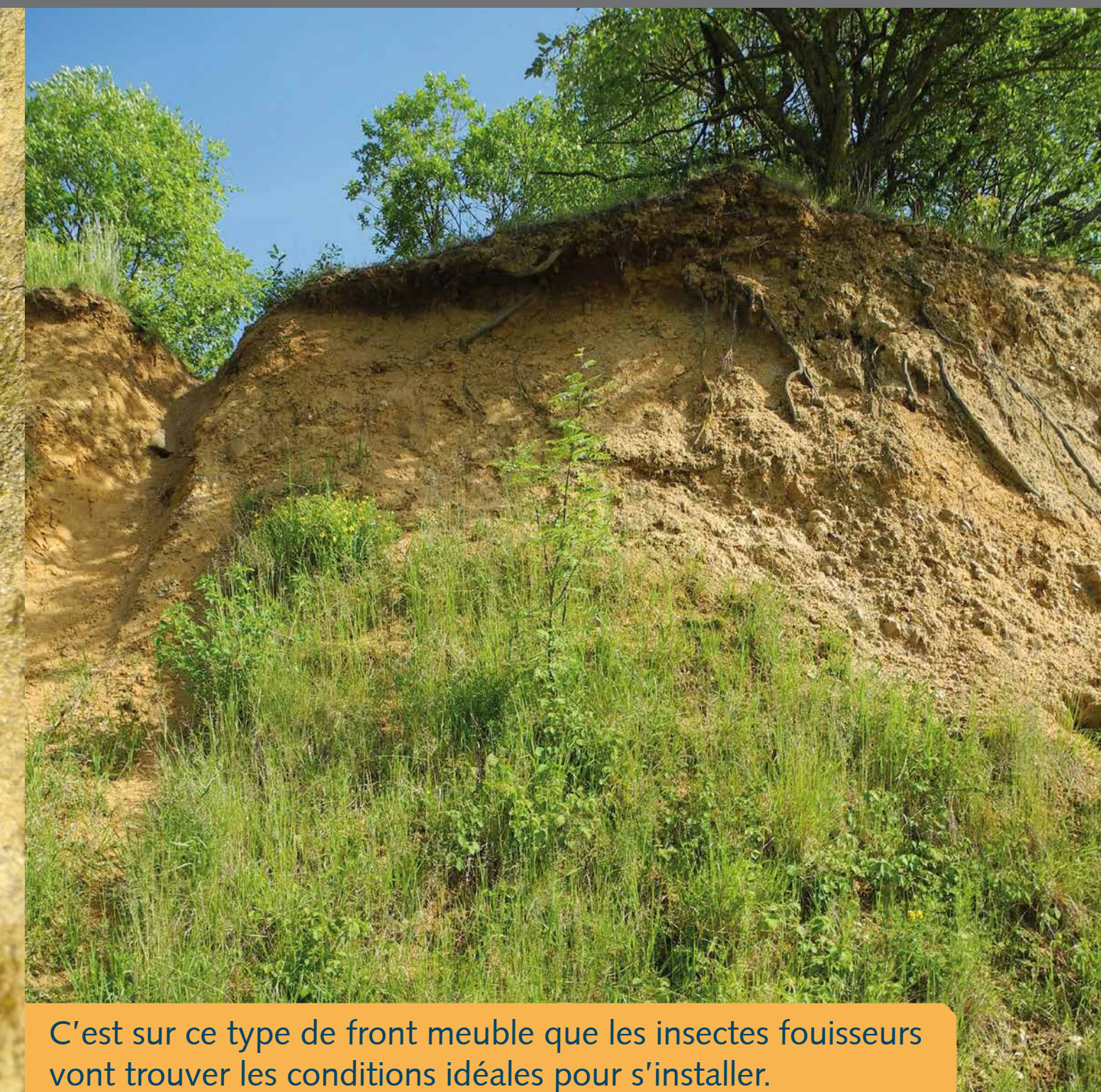
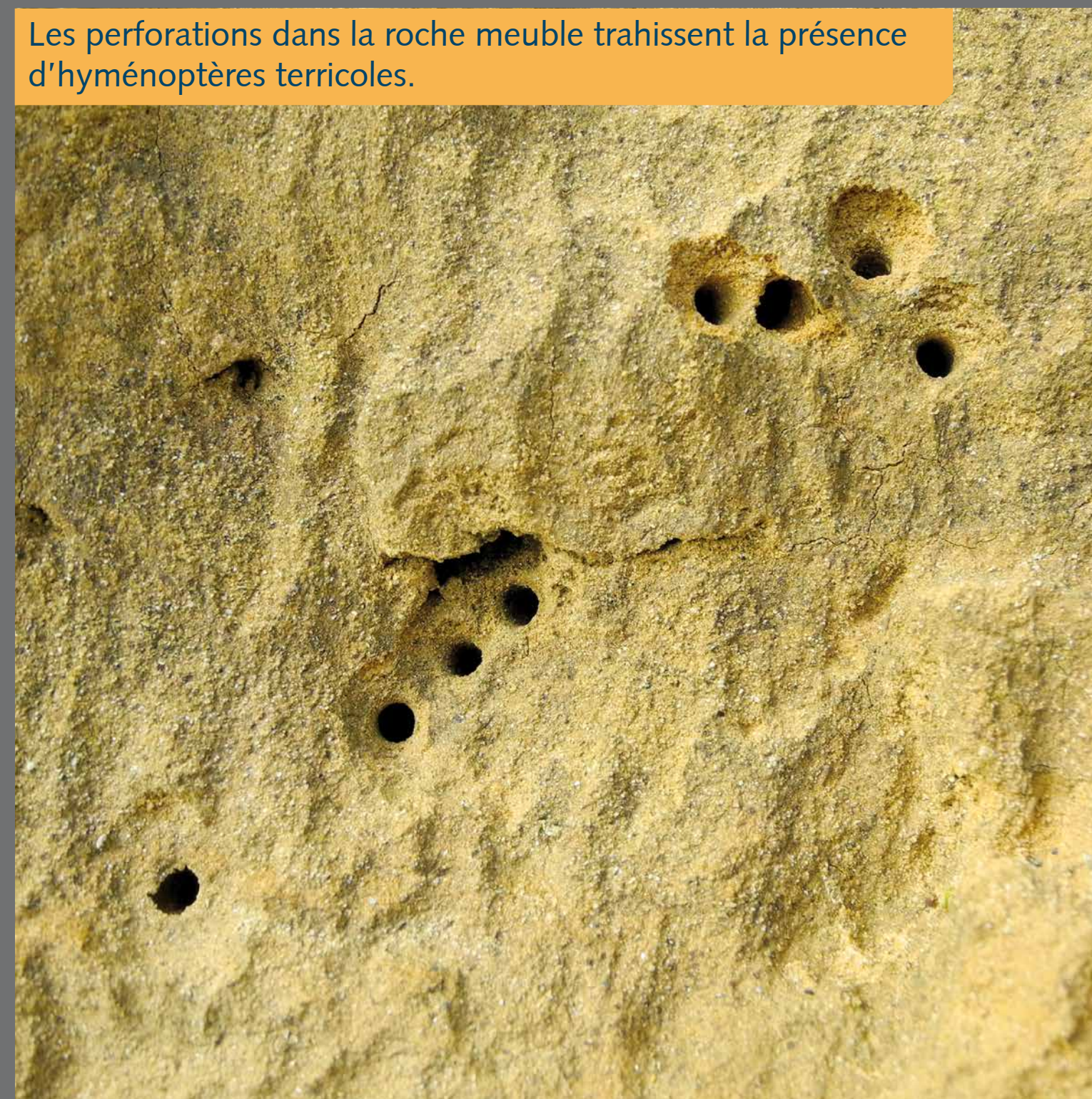
La carrière de Loën présente un intérêt particulier pour les *guêpes* et les *abeilles sauvages*, mais la présence de fronts et de talus meubles la rend tout particulièrement attractive pour les espèces fouisseuses et leurs parasites.

Plus de 20 espèces d'abeilles sauvages et 5 « guêpes » (dont de passionnantes *guêpes dites «maçonnes»*) ont été observées. Parmi elles, au moins 10 espèces sont considérées comme remarquables et 5 espèces bénéficient d'une protection légale (sur 30 espèces protégées en Région wallonne).

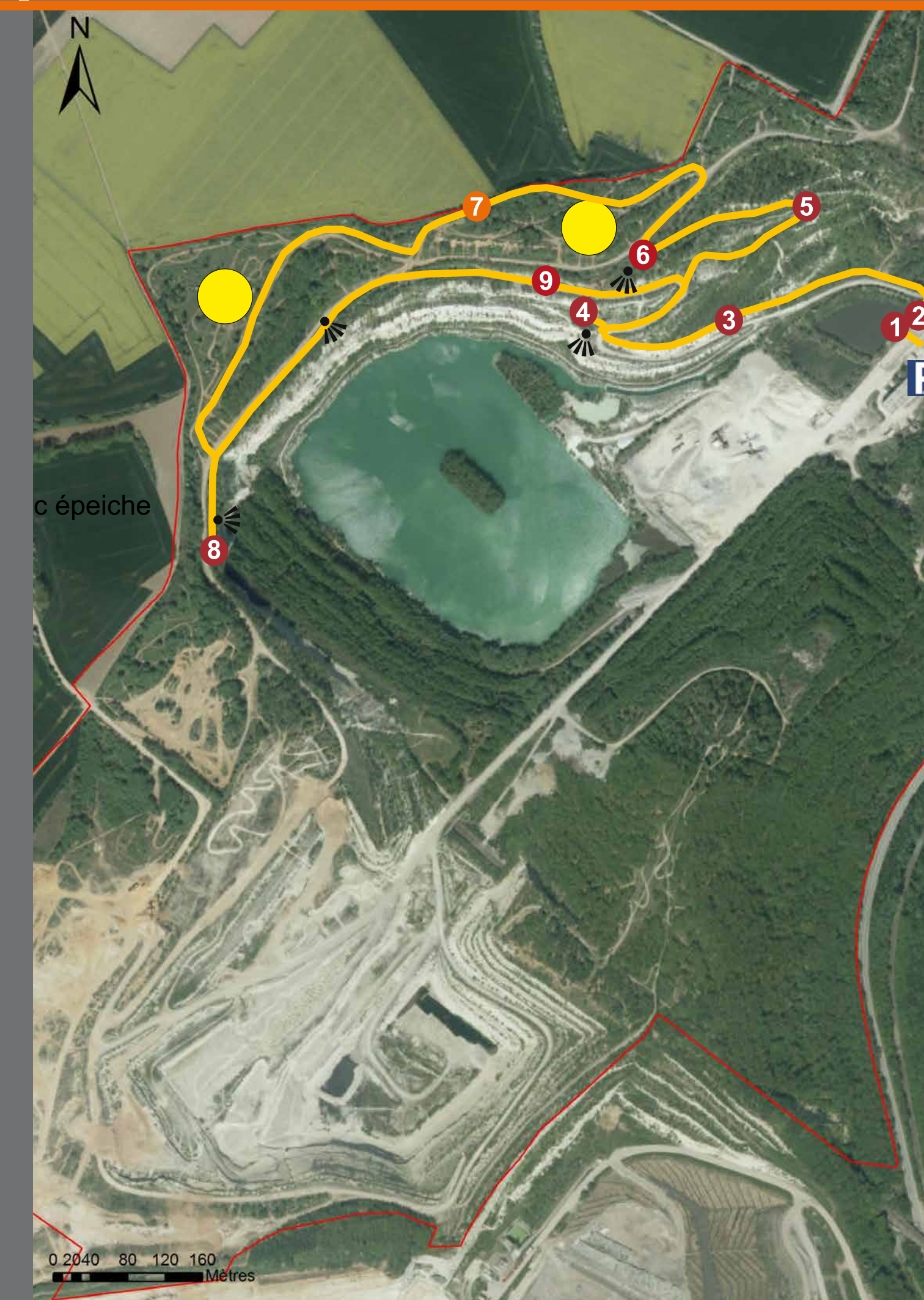
L'une des plus rares de nos abeilles, l'*andréne agilissime*, y est bien représentée.

Elle butine les crucifères jaunes, comme la *moutarde des champs*, le *colza*, et plusieurs autres espèces sauvages.

Les perforations dans la roche meuble trahissent la présence d'hyménoptères terricoles.

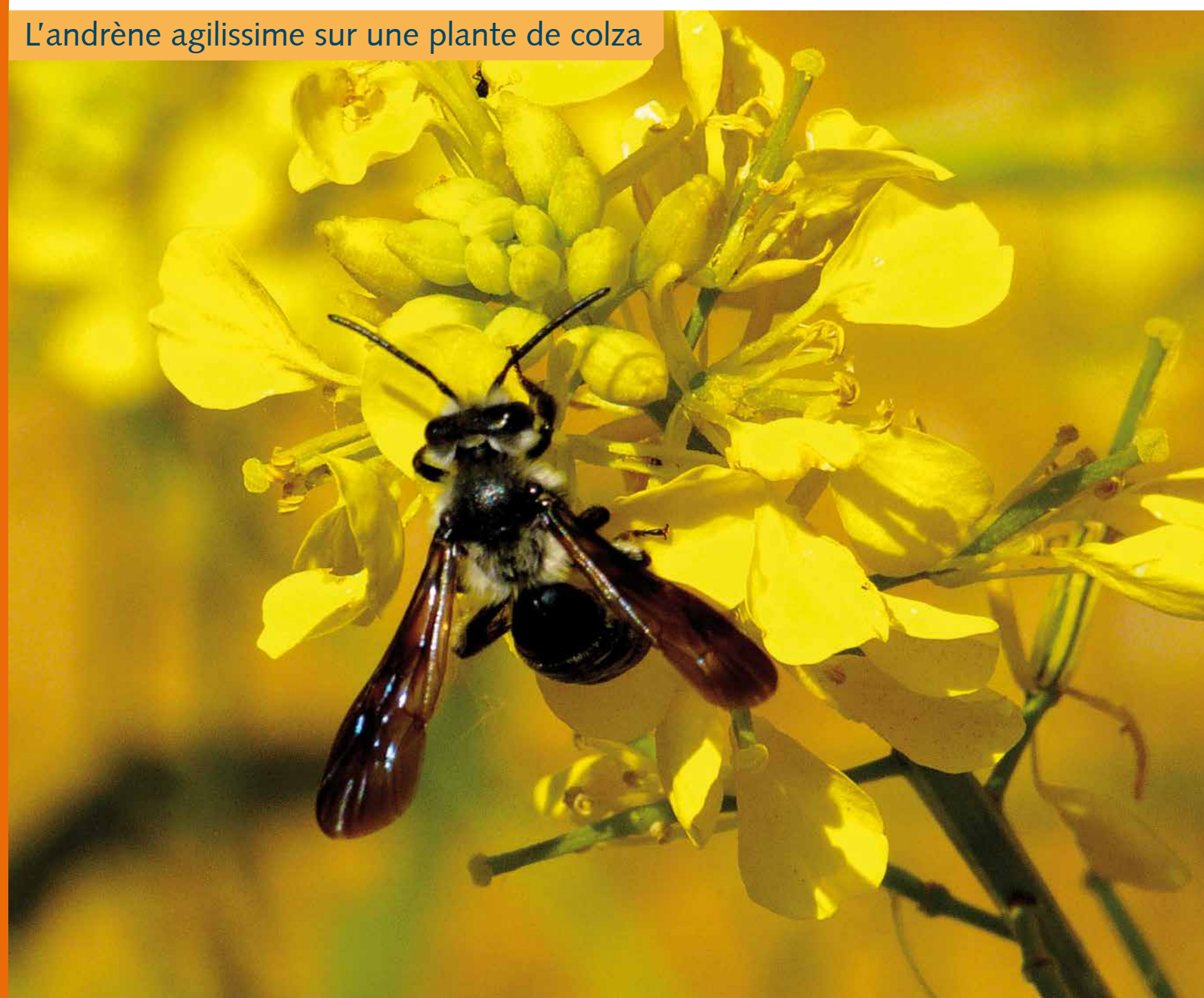


C'est sur ce type de front meuble que les insectes fouisseurs vont trouver les conditions idéales pour s'installer.

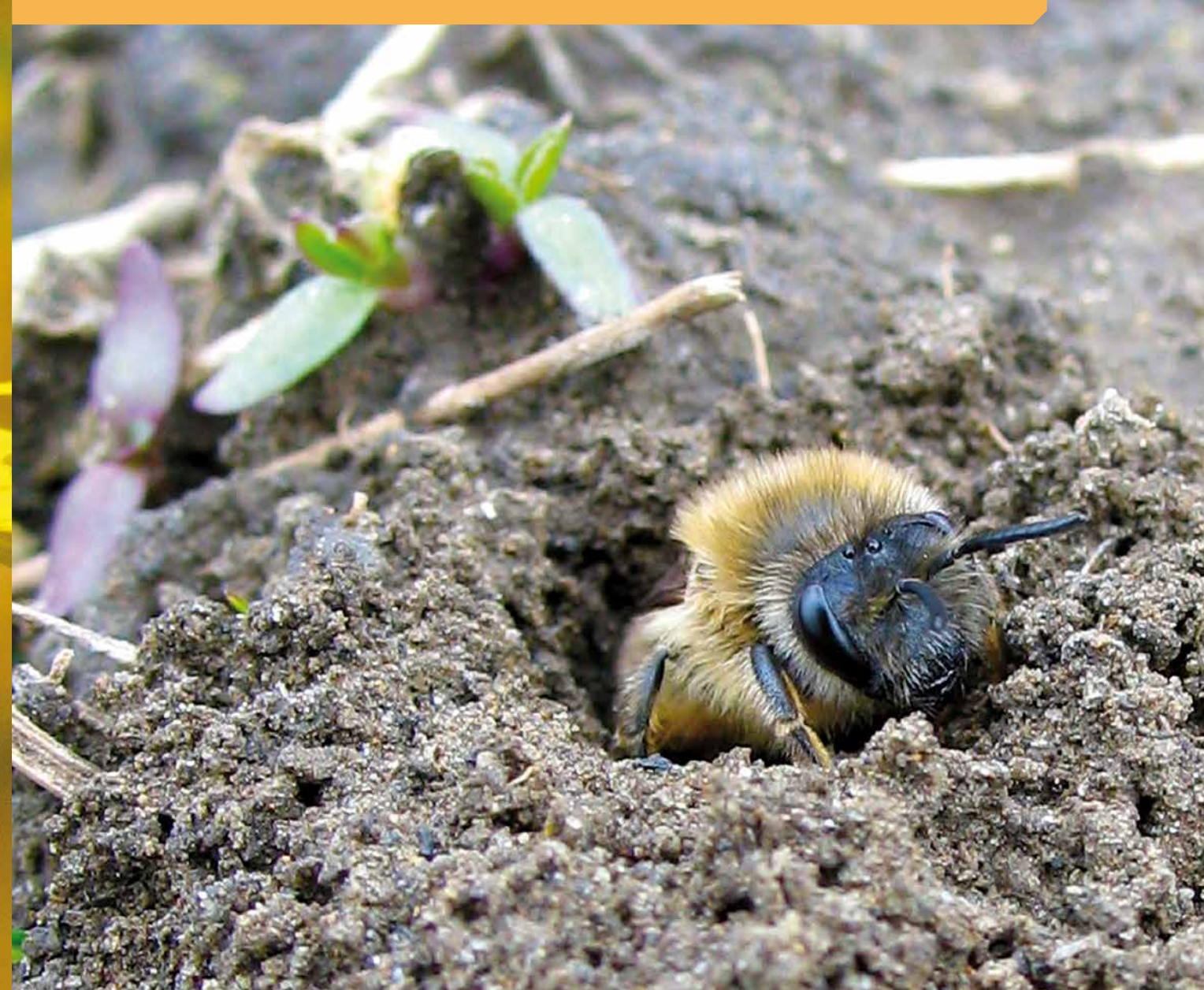


Localisation des zones favorables aux insectes fouisseurs.

L'andréne agilissime sur une plante de colza



L'andréne vague est l'une des premières abeilles solitaires du printemps. Spécialiste des fleurs de saules, elle creuse son nid dans les terrains sablonneux, souvent en légère pente.



L'eucère à longues antennes



Une guêpe coucou de la famille des Chrisididae

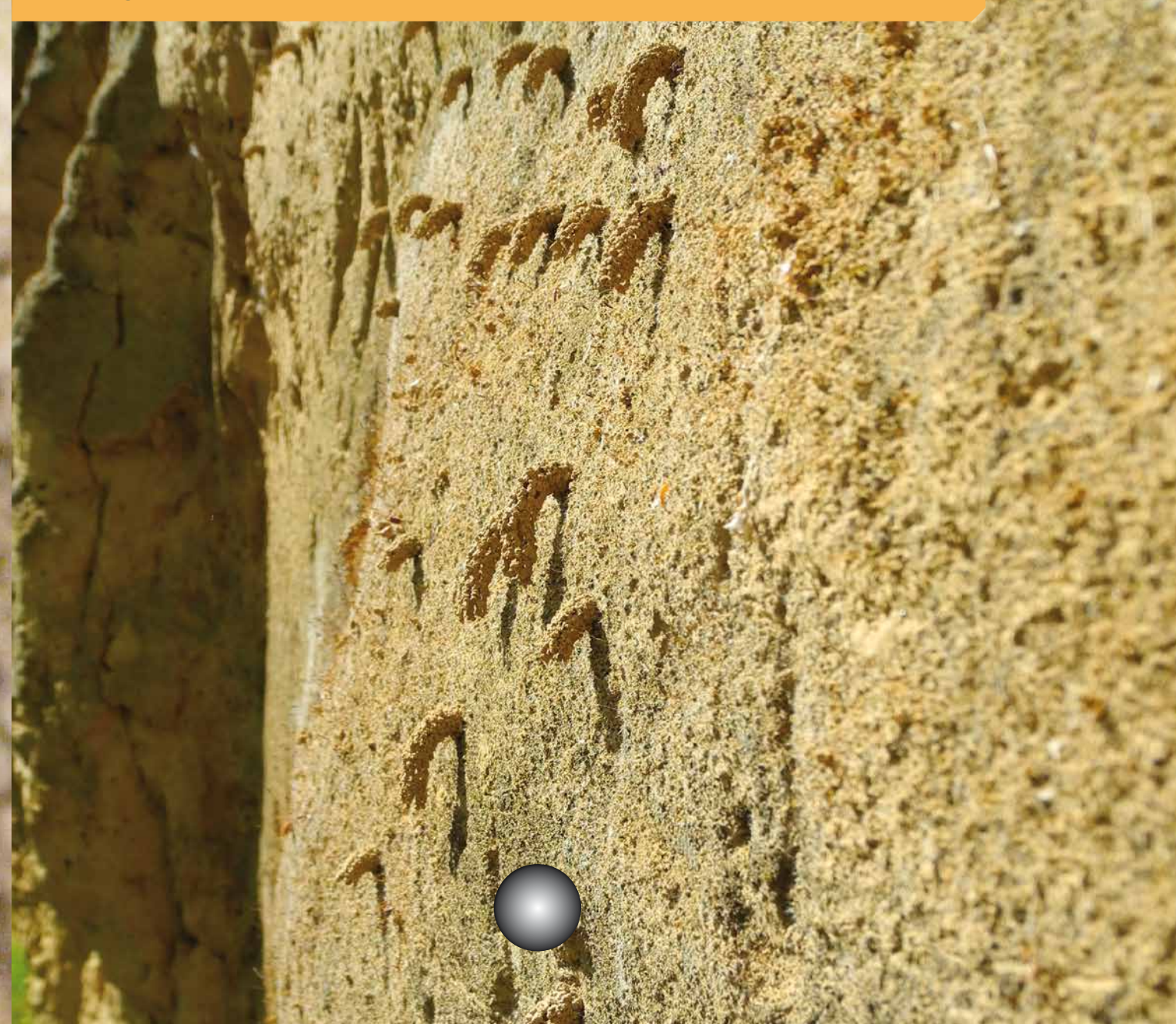


Il existe également de nombreuses abeilles et guêpes parasites souvent liées à des espèces spécifiques. On les appelle aussi abeilles ou guêpes coucou. Tout comme le coucou, ces espèces pondent leurs oeufs dans le nid d'autres insectes pour que leur progéniture puisse se nourrir plus facilement au réveil. Il s'agit ici d'une guêpe coucou de la famille des Chrisididae.

L'eudynère, guêpe maçon, en train de façonner la fragile cheminée menant à son nid



Une colonie de guêpes maçonnes s'est installée sur cette paroi sableuse. Sa présence est trahie par les nombreuses et fragiles cheminées menant aux nids individuels.



Vaste front meuble remis en lumière (élimination des arbres d'ombrage) afin de favoriser les insectes fouisseurs.



Comment favoriser les hyménoptères terricoles ?

Maintenir des fronts meubles bien exposés sur les zones supérieures de la carrière par la coupe des arbres entraînant un ombrage trop important.
Maintenir des zones ouvertes riches en floraison tout au long de la bonne saison.

Les zones humides temporaires

Ces mares de faibles profondeurs, installées spontanément dans de petites dépressions, dans les points bas des paliers, sur les terrasses d'exploitation damées par les engins ou encore dans les ornières laissées par le passage de véhicules, foisonnent de vie. Insectes et batraciens en sont les acteurs principaux. Savez-vous qu'une vingtaine (18) d'espèces d'odonates (libellules et demoiselles) et une dizaine d'espèces de batraciens et reptiles ont pu être observées sur le site ?

Parmi ces derniers, le *crapaud calamite* et le *crapaud accoucheur*.

Ces deux espèces de crapauds sont très particulières car si elles ont besoin d'eau pour se reproduire, elles apprécient également la sécheresse et la chaleur offertes par les milieux carriers.



L'aesche printanière

Charly Farinelle

Une rangée de grosses pierres suffit à écarter du point d'eau tout passage de véhicules.

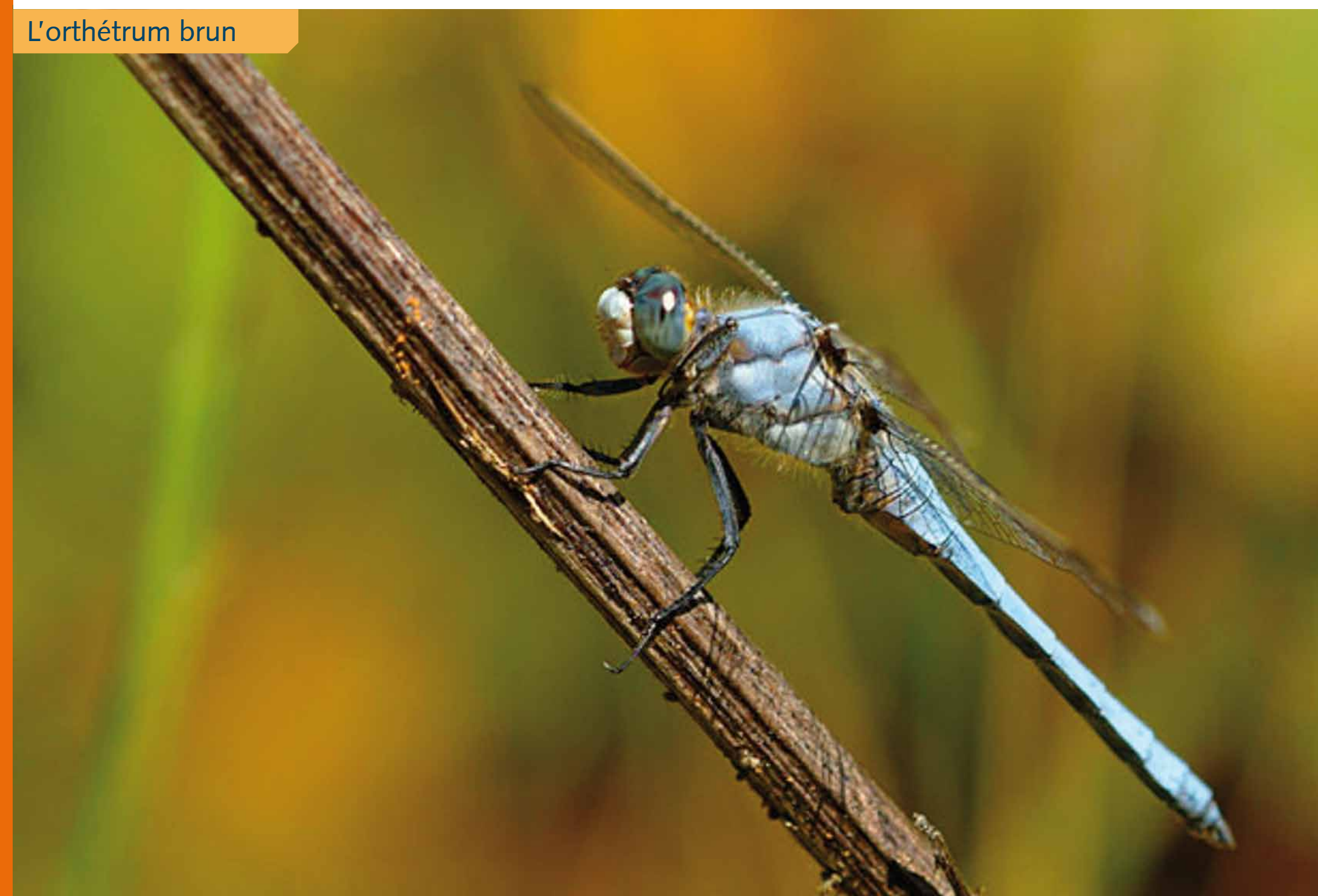


Diverses mares temporaires de la carrière de Loën



Localisation des zones humides temporaires en carrière de Loën.

L'orthétrum brun



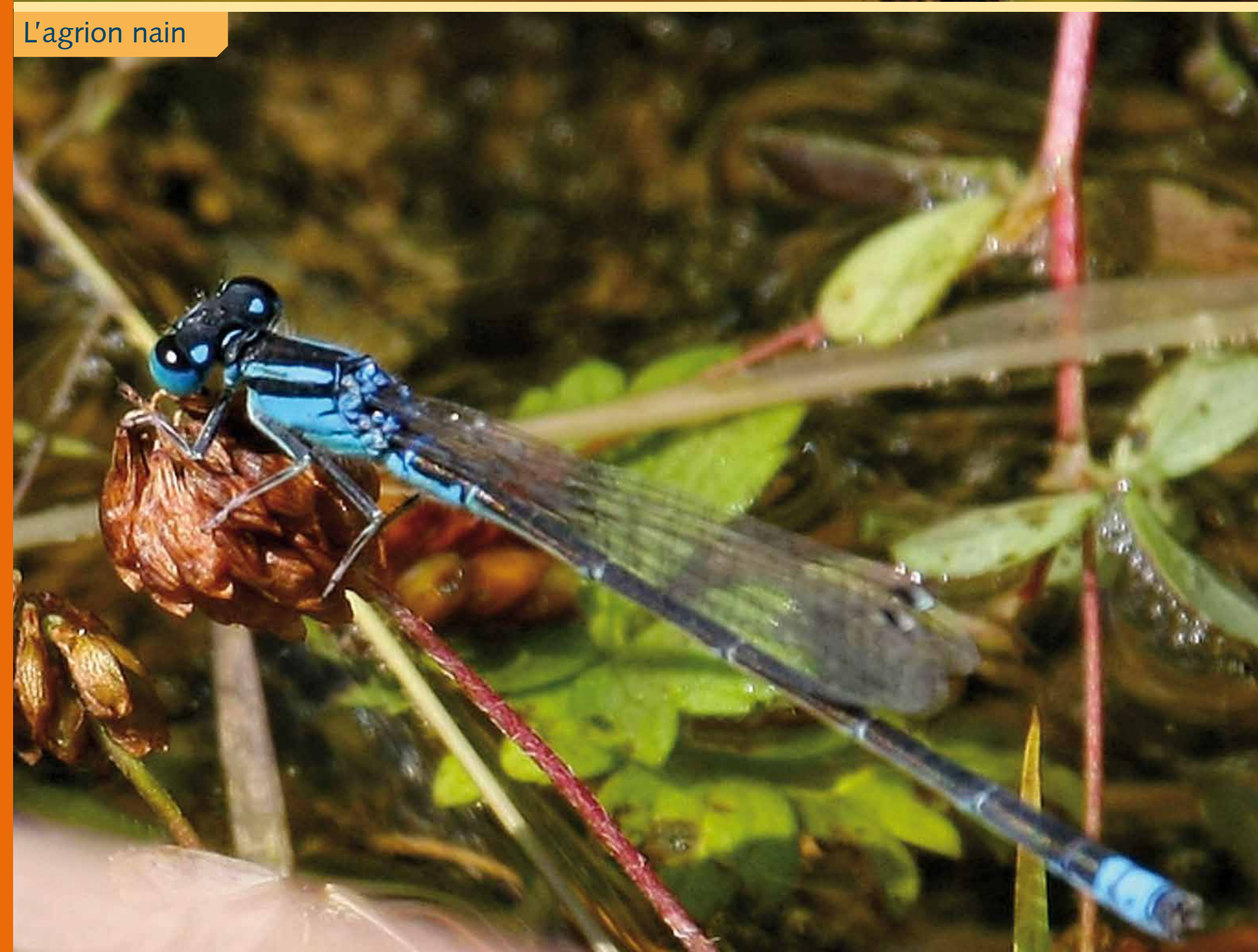
Le crapaud calamite



Le triton ponctué



L'agrion nain



L'alyte ou crapaud accoucheur



Le triton palmé



Comment favoriser ces milieux ?

Maintenir ce qui s'est installé spontanément.

Éviter le passage de véhicules dans les mares au printemps et en été.

Créer de nouvelles mares pour favoriser les espèces pionnières.

Dégager des mares qui ont tendance à se végétaliser trop fortement (végétation aquatique et ombrage).

9 Les espèces invasives

Si un équilibre naturel tend à s'installer au cours du temps sur la plupart des milieux, certaines plantes jouent les troubles-fêtes. Il s'agit des espèces dites invasives. Ces dernières nécessitent une attention particulière car elles sont très compétitives en milieux perturbés. Elles entrent en concurrence avec les espèces sauvages indigènes et ont des capacités d'adaptation et de colonisation importantes. Elles peuvent envahir des surfaces considérables rapidement et se maintenir durablement. Le milieu carrier est idéal pour nombre de ces espèces car elles ont tout l'espace nécessaire à leur installation rapide et une concurrence indigène qui n'est pas à la hauteur.

Le cerclage est une technique de lutte contre les invasifs. Ici, le robinier s'épuise et ne peut produire des rejets : il meurt petit à petit.



Originaires de régions étrangères, introduites chez nous pour diverses raisons, notamment économiques ou esthétiques, elles se sont répandues dans notre environnement. Certaines posent des problèmes de santé publique assez graves (brûlures dues à la berce du Caucase).

Un peuplement de robiniers faux-acacias



Fleurs de robinier



Feuilles de robinier



Le cotoneaster horizontal est issu des jardins. Il pose parfois de sérieux problèmes invasifs dès qu'il s'installe en pleine nature.



Le séneçon du Cap : une autre espèce invasive qu'il vaut mieux arracher !



Comment limiter les invasifs ?

Intervenir dès que possible !

Arracher, cercler (ou anneler), receper mécaniquement.

Évacuer ou détruire (par le feu) ce qui aura été coupé.

Écarter toute utilisation de ces espèces lors de la renaturation de talus.

Certains animaux sont aussi considérés comme des invasifs (*tortue de Floride* par exemple) mais dans la carrière de Loën, ce sont surtout certaines plantes qui posent problème. Le *buddleia* (arbre aux papillons) est sans doute le plus problématique. Il s'installe partout et a tendance à tout couvrir au détriment d'espèces spécifiques beaucoup plus rares. Le *robinier faux-acacias* est aussi considéré comme un invasif. Le *séneçon du Cap* fait également partie de ces invasifs présents à Loën.

Le buddleia ou « arbre à papillons » est un invasif important à Loën.



Photos : R. Vanherck, divers livres de droits
Textes : R. Vanherck
Graphisme : www.tracestpi.com

